

LES NATURALISTES BELGES

55 — 2
FEVRIER 1974



Publication mensuelle publiée avec le concours du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française ainsi qu'avec celui de la Fondation universitaire.

LES NATURALISTES BELGES

Association sans but lucratif. Rue Royale, 236 - 1030 Bruxelles

Conseil d'administration :

Président : M. J.-J. SYMOENS, professeur à la V.U.B.

Vice-présidents : M^{lle} P. VAN DEN BREEDE, professeur ; M. J. LAMBINON, professeur à l'Université de Liège ; M. A. QUINTART, chef de section à l'I.R.S.N.B.

Secrétaire et organisateur des excursions : M. L. DELVOSALLE, docteur en médecine, avenue des Mûres, 25. — 1180 Bruxelles. C.C.P. n° 24 02 97.

Trésorier : M^{lle} A.-M. LEROY, avenue Danis, 80. — 1650 Beersel.

Bibliothécaire : M^{lle} M. DE RIDDER, inspectrice.

Administrateurs : M. G. MARLIER, chef de département à l'I.R.S.N.B. ; M. P. PIÉRART, professeur à l'Université de Mons.

Rédaction de la Revue : M. C. VANDEN BERGHEN, chargé de cours à l'Université de Louvain, av. Jean Dubrucq, 65. — 1020 Bruxelles.

Le comité de lecture est formé des membres du Conseil et de personnes invitées par celui-ci.

Protection de la Nature : M. M. COSSEY, rue des Pierres rouges, 16. — 1170 Bruxelles.

Section des Jeunes : Les membres de la Section sont des élèves des enseignements moyen, technique ou normal ou sont des jeunes gens âgés de 13 à 18 ans.

Secrétariat et adresse pour la correspondance : Les Naturalistes Belges, rue Vautier, 31, 1040 Bruxelles.

Cotisations des membres de l'Association pour 1974 (C.C.P. 000-0282228-55 des Naturalistes Belges, rue Vautier, 31, — 1040 Bruxelles) :

Avec le service de la Revue :

Belgique :

Adultes	250 F
Étudiants (ens. supérieur, moyen et normal), âgés au max. de 26 ans ..	175 F
Allemagne fédérale, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas	250 F
Autres pays	275 F
Abonnement à la revue par l'intermédiaire d'un libraire	300 F

Sans le service de la Revue :

Membres de la section des Jeunes naturalistes	50 F
Personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la Revue et domiciliées sous son toit	30 F

Notes. — Les étudiants sont priés de préciser l'établissement fréquenté, l'année d'études et leur âge.

Tout membre peut s'inscrire à notre section de mycologie ; il lui suffit de virer la somme de 50 F au C.C.P. 7935.94 du *Cercle de mycologie*, rue du Berceau, 34. — 1040 Bruxelles.

**Pour les versements : C.C.P. n° 000-0282228-55 Les Naturalistes Belges
rue Vautier, 31 — 1040 Bruxelles**

LES NATURALISTES BELGES

SOMMAIRE

SERET (R.). Les derniers loups en Lorraine belge	77
QUINIF (Y.). Le vallon de la Joncquièrre. Géologie, géomorphologie, spéléologie (suite)	107
DE BLOCK (G.) et DOUCET (J.). A propos de la présence en Belgique d'un Chéiroptère nouveau pour la faune belge : <i>Plecotus austriacus</i> (FISCHER 1829)	124
<i>Bibliothèque</i>	126

Les derniers loups en Lorraine Belge

par René SERET

La Lorraine belge s'étend sur quelques 900 km². Bornée au nord par le massif de l'Ardenne, elle est limitée par des frontières politiques à l'est, au sud et à l'ouest. La cuesta sinémurienne la traverse sur toute sa longueur ; le point culminant (382 m) se situe à Croix-Rouge, intersection des routes Ethe-Bellefontaine et Virton-Étalle. Au nord de cette cuesta, coule la Semois ; sur le versant méridional, des ruisseaux drainent les eaux des nombreuses sources vers le Ton. Drs frênaies peuplent le fond des vallons et les bords des cours d'eau. Les chênaies et les hêtraies couvrent les plateaux sablonneux, mollement ondulés, ainsi que les raides versants de l'adret. Des forêts mélangées de hêtres, de chênes et de charmes occupent les vallons étroits, les pentes fortes, le bas des versants dans les dépressions plus ouvertes. Ces forêts possèdent souvent d'épais sous-bois.

De part et d'autre de cette longue zone boisée, la terre nourrit d'assez bons pâturages.

Le paysage forestier ne s'est guère modifié depuis le dix-neuvième siècle, sauf les plantations de résineux qui se sont multipliées.

Au temps des loups, le pays offrait donc à ces fauves un milieu de choix. Ceux-ci furent toujours l'objet d'une destruction sans merci. La plupart des Coutumes autorisaient *tous bourgeois à nourrir et entretenir chiens grands et petits pour chasser toutes bestes sauvages sur leurs bois et ban ...*

L'Abbé de Saint-Hubert lui-même chevauchait jusqu'en Gaume pour prendre à courre ces loups contre lesquels on réquisitionnait

tous les habitants. Accusés, non sans raison, de détruire le gibier, d'emporter des animaux domestiques, de s'attaquer aux femmes, aux enfants esseulés, les loups apparaissaient comme un fléau menaçant le bien général.

Des légendes, que la bise apportait des hauteurs de l'Ardenne et qu'elle soufflait sous les portes, le soir, à la veillée, accrédiétaient les récits d'enlèvement : qu'un agneau disparût, on chargeait les loups du crime. Leur accointance avec le diable n'admettait aucun doute. Depuis ces loups impies, qui allaient sonner les matines de Noël un jour trop tôt, jusqu'à l'horrible loup-garou, toute la gamme des méfaits infernaux s'accumulait sur leur échine. On redoutait surtout une petite espèce, dite « maumounette », particulièrement répandue, paraît-il, en Ardenne et en Gaume.

Il y en avait beaucoup ..., sans doute ! Nous connaissons avec plus de précision la saison où ces meutes sévissaient, et la présente étude vient le confirmer. Dès octobre, les loups hantaient les forêts de la Lorraine belge ; ils y passaient l'hiver et s'y reproduisaient ; vers juin, ils se retiraient en Argonne, en Ardenne ou dans l'Eifel.

C'est pourquoi, suivant le fil chronologique, il a semblé préférable d'établir le relevé selon l'« année du loup », c'est à dire du mois d'octobre d'une année au mois de septembre de l'année suivante. En outre, les documents d'archive que nous avons consultés, et qui datent du régime français, sont ordonnés d'après le calendrier républicain, lequel, on le sait, fixait le début de l'an nouveau au 1^{er} vendémiaire (le 22 septembre)...

Sources

Archives de l'État, Arlon.

Archives de l'État, Luxembourg.

Archives du Ministère de l'Agriculture, Paris.

Archives de l'Institut Royal Météorologique, Bruxelles.

Archives de l'Institut Royal des Sciences Naturelles, Bruxelles.

Après la victoire de Jourdan sur les Autrichiens, à Fleurus, en 1794, la France réoccupe la Belgique, y installe son système administratif. La Lorraine belge appartient au département des Forêts. La lutte contre les loups relève, en principe, du Préfet ; celui-ci accorde notamment l'autorisation de chasser les bêtes fauves avec des armes à feu.

OCTOBRE 1795-SEPTEMBRE 1796

L'hiver 1794-1795 a été très rigoureux. Peu de neige avant la fin du mois de janvier, mais le gel fut permanent. Le printemps et l'été furent froids et humides.

Octobre 1795, peu froid, est pluvieux dans sa première quinzaine. Novembre et décembre se montrent doux, mais il pleut. L'hiver 1795-1796, par contre, est très doux et ne commence, en fait, que dans la dernière semaine de février. Vers le 10 mars, malgré les giboulées de saison, le printemps apparaît : la végétation est très avancée. Au début froid et pluvieux, l'été s'achève dans la sécheresse.

Octobre

Une traque organisée dans les bois communaux d'Attert permet d'abattre deux louves.

Décembre

L'administration municipale du canton d'Arlon signale que des loups s'attroupent dans les forêts voisines, détruisant les bestiaux. La lettre demande l'autorisation d'organiser une battue. Celle-ci est accordée mais il est stipulé, après avoir fixé les jours de battue et le nombre de traqueurs par commune, que seuls les agents forestiers seront armés de fusils et que *les soldats républicains assisteront l'officier municipal pour prévenir toute espèce d'abus et de désordre.*

La loi du 11 ventose fixe les primes selon le tarif suivant :

pour une louve pleine tuée	300 F
une louve non pleine	250 F
un loup	200 F
un louveteau	100 F

A première vue, c'est bien payé ! Mais il faut se rappeler que, sous le Directoire, un assignat de 100 F vaut à peine 70 centimes.

OCTOBRE 1796-SEPTEMBRE 1797

Octobre, doux et humide, est suivi d'un mois de novembre froid et pluvieux. Les gelées commencent avant la fin du mois et s'aggravent en décembre, avec beaucoup de neige. Le début de l'année 1797 est modéré, assez sec. Un printemps moyen est suivi par un été froid et humide, sauf le mois de juillet.

Une ordonnance du 19 pluviôse dicte en son article II que *tous les trois mois, et plus souvent s'il est nécessaire, des chasses et battues générales ou particulières aux loups* seront organisées. L'article IV exige qu'un procès verbal soit dressé après chaque battue et l'article VII ajoute qu'un *état des animaux détruits* sera rédigé, en rapport avec le procès verbal.

La loi du 10 messidor précise que cet état portera une attestation du maire, mentionnant la date, le lieu, le nom du chasseur, le sexe et l'âge de l'animal *tué tout récemment.* Le chasseur fournira la preuve en présentant le cadavre du loup : à défaut du corps, la tête ou la langue.

Nous avons dépouillé ces *états des animaux détruits* dans les archives pour établir nos relevés :

Avril

Sainte-Marie-sur-Semois 1 loup

Juin

Châtillon 4 louveteaux

Juillet

Sainte-Marie-sur-Semois 1 loup

Septembre

Ethe 1 louve de 4 ans

Les quatre louveteaux de Châtillon furent découverts dans leur liteau par un jeune homme. Celui-ci tua l'un d'eux et blessa les trois autres. Il y avait deux mâles et deux femelles, âgés de deux à trois semaines.

Le loup tué à Sainte-Marie, en juillet, le fut au cours d'une battue. Un rassemblement de loups avait été remarqué dans un bosquet à un mille du village. On avait retrouvé une vache et ses deux veaux étranglés à 50 pas des habitations.

Pendant la même période, dans l'ensemble du département des Forêts, il a été détruit :

4 loups
3 louves
12 louveteaux

Comme l'assignat est abandonné, la loi du 11 ventose est abrogée et les nouvelles primes sont fixées comme suit :

louve 50 F
loup 40 F
louveteau 20 F

Les chasseurs de loups prennent de plus en plus l'habitude de « faire le tour du loup » : la dépouille du fauve sur les épaules, ils vont collecter de ferme en ferme. Parmi ces quêteurs, se glisse parfois un malin. Avec un loup empaillé sur le dos, dans une hotte, il récite pour une obole la « prière du loup », espèce de conjuration au profit du bétail en pâture. Cette oraison se présente sous forme d'une litanie dont les paroles varient avec l'inspiration du soi-disant prophète et la générosité des métayers :

Saint Pierre
lui jettera la pierre
Saint Jean

lui arrachera les dents
Saint Georges
lui coupera la gorge

...

Cependant, nul ne se présente jamais comme « meneur de loups ». Les meneurs de loups ne furent pas connus en Lorraine belge. Le fait est remarquable car, partout ailleurs, en Sologne, en Poitou, en Provence, en Limousin, là où vivaient les loups, des meneurs étaient sensés agir sur eux. Solitaires versés dans la sorcellerie, les meneurs auraient eu le pouvoir de s'imposer aux meutes, de les commander, comme des chiens, mais dans un langage mystérieux.

OCTOBRE 1797-SEPTEMBRE 1798

Octobre, doux et humide, est suivi par deux mois froids : novembre pluvieux et décembre chargé de neige. Janvier et février sont beaux et secs. L'automne a été plus froid que l'hiver. Mars et avril connaissent neige et glace, mais de courte durée. Le printemps est doux et la végétation précoce. L'été, assez orageux, se termine par un beau mois de septembre.

Octobre

Attert 2 louves

Novembre

Stockem 2 loups aperçus depuis longtemps
Habay-la-Neuve 1 louve

Février

Bellefontaine 1 loup de 3 ans

Juin

Aubange 1 louve et 3 louveteaux

Août

Arlon (Clairefontaine) 1 louve

Au cours de la même période, dans le département des Forêts, ont été abattus :

17 loups
2 louves gravides
15 louves
6 louveteaux.

La louve tuée à Aubange en juin nourrissait 7 petits dont 3 furent capturés. La peau de la mère et les trois louveteaux pris furent exposés à Luxembourg quelques jours plus tard.

Le 19 vendémiaire, le Ministère de l'Intérieur reconnaît la nécessité de mettre des fonds à la disposition des administrateurs du dé-

partement des Forêts, pour l'acquittement des primes accordées par la loi du 19 messidor (v. 1796-1797). Il estime qu'il y a lieu de stimuler les chasseurs.

Le 13 thermidor, l'Inspecteur des Forêts nationales demande l'autorisation d'organiser des battues sans avoir à formuler une demande à l'administration centrale car *les courses nocturnes des loups s'étendent quelquefois à 16 lieues de distance. Les loups sont partis quand l'autorisation de battue arrive.* L'Inspecteur signale l'augmentation progressive des loups : *plus de cinquante abattus depuis 10 mois.*

Il lui est répondu qu'aucune battue en groupe ni chasse particulière aux loups ne peut être organisée sans autorisation. Le 27 thermidor, des battues ont lieu un peu partout en Lorraine. Sans résultat.

OCTOBRE 1798-SEPTEMBRE 1799

L'automne est beau, malgré le mois de novembre pluvieux. Peu de neige en décembre mais un froid vif, avec un vent du nord violent. Hiver très rude jusqu'à la mi-février où des pluies abondantes tombent en Gaume. Le début du printemps commence avec de fortes gelées. En avril, il gèle ferme et mai arrive sans feuilles sur les arbres. A la mi-mai, il y a de la glace dans les fonds. Tout l'été est froid et pluvieux.

Janvier

Signeux	1 loup
Bellefontaine	1 couple
Étalle	1 loup
Bleid	Une troupe de loups est signalée dans les bois de Gommery. Les habitants traquent et tuent 1 loup de 3 à 4 ans.
Bleid	1 louve
Saint-Mard	1 loup de 4 ans
Gommery	2 louves

Février

Bleid	1 louve
-------	---------

Mars

Étalle	1 louve de 4 ans
id.	1 loup de 2 ans
Saint-Vincent	1 loup
Bellefontaine	1 loup de 8 ans et 1 louve de 4 ans

Durant la même période, dans le département des Forêts :

26 loups
18 louves
37 louveteaux

OCTOBRE 1799-SEPTEMBRE 1800

L'été 1799 a été placé entre deux hivers rigoureux et longs : *un hyver qui a duré vingt mois*. Octobre et novembre sont pluvieux. A partir de la première semaine de décembre, il gèle fortement et la neige tombe avec abondance à partir de Noël. Cet hiver est des plus rudes. Pluies et gelées alternent jusqu'au 21 mars. Le printemps 1800 est beau et doux mais la seconde quinzaine de juin assez froide. Du 23 juin au 20 août, la région connaît la sécheresse. Été remarquable par son manque d'eau. Septembre, très chaud, est orageux.

Janvier

Villers-devant-Orval	1 louve, tuée lors d'une battue.
Rachecourt	1 louve
Vance	1 loup de 2 ans
Rossignol	1 loup de 5 ans

Février

Ethe-Belmont	1 louve de 3 ans
id.	1 louve pleine, de 5 ans

Mai

Habay-la-Neuve	3 louveteaux
----------------	--------------

Août

Ethe	1 loup de 4 ans
------	-----------------

Septembre

Tattert	1 louve
Villers-devant-Orval	1 loup qui s'attaquait aux troupeaux

Le chasseur de Vance avait présenté la langue du loup au maire, comme preuve de son exploit. Quelques jours plus tard, il présentait une tête de loup sans langue, prétendant que celle-ci avait été mangée par un chat. Il espérait ainsi toucher deux fois la prime...

La battue de Villers-devant-Orval a été organisée spontanément par les habitants, qui avaient vu rôder des loups.

Dans le département des Forêts :

29 loups
2 louves pleines
11 louves
32 louveteaux

ont été tués durant la même période

OCTOBRE 1800-SEPTEMBRE 1801

L'automne fut très pluvieux et chargé de fortes tempêtes. L'hiver a été doux, avec des gelées faibles et rares. La neige tombe avec abondance entre le 10 et le 20 février seulement. *Jamais on n'a connu un hyver aussi court*. Les arbres

fruitiers sont en fleurs dès mars. Le printemps est beau, sec mais agréable. L'été devient humide : les orages sont fréquents. Mais septembre retourne au temps chaud et sec.

Octobre

Villers-sur-Semois	1 loup
Ethe	1 louve de 7 mois
Virton	1 loup
Harnoncourt	1 loup

Novembre

La Hage	1 louve de 6 ans
Bleid	1 louve, tuée à coups de hache
Étalle	1 loup

Décembre

Villers-devant-Orval	2 loups
----------------------	---------

Janvier

Bellefontaine	1 loup de 6 ans
---------------	-----------------

Février

Aubange	2 loups, de 5 à 10 ans, en battue
Willancourt	1 louve
Fouche-Hachy	1 louve
Arlon (Posterie)	1 louve de 8 à 9 ans, en battue
Stockem	1 loup de 7 à 8 ans
Musson	1 louve
Halanzu	1 loup de 3 ans, tué à coups de bâton

Mars

Saint-Vincent	1 loup de 6 ans
---------------	-----------------

Mai

Ethe	3 louveteaux
------	--------------

Juin

Ethe-Belmont	3 louveteaux
--------------	--------------

Juillet

Buzenol	3 louveteaux de 6 mois
---------	------------------------

Le 12 nivose, le Préfet demande au Ministre de l'Intérieur l'autorisation de réunir les citoyens sous la direction de l'agent forestier et sollicite un arrêté pour que des battues soient organisées dans son département le 1^{er} de chaque mois. Il signale les nombreuses réclamations pour les primes non payées et souligne qu'il attend des subsides de Paris.

Le Ministre lui répond : *J'approuve sans difficulté tout en vous avouant que je n'ai pas la même confiance que vous sur le succès des battues dont les résultats se bornent généralement à faire fuir les loups d'un département dans l'autre.*

OCTOBRE 1801-SEPTEMBRE 1802

L'automne commence avec des pluies qui se poursuivent jusqu'à l'été de la St-Martin. Décembre est doux puis devient pluvieux vers Noël. L'hiver arrive tard, mais il est très froid. Janvier est marqué par de fortes gelées, beaucoup de neige. Le temps se radoucit dans la seconde moitié de février. Les giboulées de mars se continuent en avril, où l'on revoit la neige et la glace. Mai reste froid, avec glace et neige les matins, jusqu'au 21. Juin est froid et très pluvieux tandis que les mois d'août et de septembre seront chauds et secs.

Novembre

Aubange 2 loups et 2 louves, tués en battue

Décembre

Rossignol 1 loup

Janvier

Fouches 1 loup

id. 1 louve

Villers-la-Loue 1 loup de 5 ans

Differdange 1 louve

Saint-Mard

Beaucoup de loups sont signalés. Une battue est organisée ; elle comprend
12 traqueurs
3 gardes forestiers
4 gardes champêtres
4 chasseurs

Août

Nobressart 2 louveteaux de 4 mois (1 mâle et 1 femelle)

Pour tout le département des Forêts, durant cette même période :

3 louves pleines

17 louves

22 loups

28 louveteaux.

OCTOBRE 1802-SEPTEMBRE 1803

Octobre commence chaud et la sécheresse se prolonge jusqu'au 9. Avec les pluies, le temps devient froid et de brèves gelées surgissent. Novembre et décembre sont doux et humides, sauf quelques jours de gel et de vent fort ve-

nant du nord-est. Les dix premiers jours de janvier sont doux, mais un vent violent du nord-est amène des froids excessifs qui gèlent les ruisseaux en quelques jours. Février est très rigoureux : il neige depuis la fin de janvier. Il gèlera jusqu'à la mi-mars. Les premières semaines du printemps sont froides et humides ; cependant les arbres sont en feuilles à la moitié d'avril ; la suite est pluvieuse. L'été commence avec une sécheresse extraordinaire qui durera jusqu'au 15 septembre. La chaleur des mois de juillet et août est lourde.

Octobre

Ethe 1 louve d'un an

Janvier

Habay-la-Neuve Un loup a enlevé un petit chien ; une battue autorisée s'organise, mais elle est autant dirigée contre les sangliers que contre les loups.

Février

Thiaumont 1 louve pleine
 Villers-sur-Semois 1 louve pleine
 id. 1 louve pleine
 Meix-devant-Virton 2 louves pleines

Juin

Ethe-Belmont 5 louveteaux

Juillet

Dans tout le département 10 louves pleines
 16 louves
 15 loups
 25 louveteaux

Un arrêté du Préfet du 23 pluviôse fixe les primes comme suit :

louve pleine	30 F
louve ou loup	15 F
louveteau	10 F
louve ou loup enragé	75 F

OCTOBRE 1803-SEPTEMBRE 1804

L'automne est peu froid mais pluvieux. L'hiver 1803-1804 est doux et tardif. Janvier connaît dix jours de neige puis le temps redevient doux jusqu'à la fin de février, où la neige apparaît en abondance. Mars et avril sont variables, bien que les fortes gelées soient nombreuses. L'été est orageux, pluvieux, sauf le mois de juin. Septembre est marqué par de fortes chaleurs, sans orage.

Octobre

Habay-la-Neuve Le maire demande l'autorisation d'organiser une battue : *Les loups*

qui existent en quantité dans la forêt nationale doivent journellement (sic) des chevaux, des bœufs et vaches et autres animaux domestiques.

Décembre

Villers-sur-Semois 1 louve

Février

Thiaumont 1 loup

Mars

Sampont-Hachy 1 louve

Dans le département :
2 louves gravides
11 louves
8 loups
15 louveteaux

Un décret de l'Empereur, en date du 8 fructidor, réorganise la louveterie. Celle-ci entre dans les attributions du Grand Veneur, le Général Alexandre BERTHIER, nommé plus tard Maréchal de l'Empire.

OCTOBRE 1804-SEPTEMBRE 1805

L'automne commence par des orages suivis de pluies. Novembre est froid et les gelées sévissent dès décembre. L'hiver est très froid, avec peu de neige, sauf en fin janvier et début février. La suite du temps est modérée. Avril, mai et juin sont froids et pluvieux. Juillet est considéré comme le plus froid depuis 1795. Le mois d'août continue à être pluvieux, les récoltes sont encore dans les champs. Septembre sera le plus beau mois de l'année. L'été a été remarquable par son peu de chaleur et sa grande humidité.

Valère SEYL est nommé lieutenant de louveterie dans le département des Forêts, où l'on a tué, pendant cette période :

4 louves
9 loups
13 louveteaux

Les archives ne fournissent pas d'autres renseignements.

OCTOBRE 1805-SEPTEMBRE 1806

Octobre connaît des gelées précoces qui se poursuivent en novembre. Décembre, commencé dans la pluie, retourne au froid dès la deuxième semaine. A l'entrée de l'hiver, le temps s'adoucit et les gelées deviennent rares. Janvier et février ne connaissent pas de neige. Celle-ci n'arrive qu'en mars mais ne dure pas ; après le 15, il pleut. Avril est froid ; il neige le 12, le 15, le 26 et le 28. L'été sera chaud et orageux. Septembre se terminera dans le froid et la pluie.

Octobre

Attert

Depuis une quinzaine de jours, on relève des traces de loups dans les bois communaux

Décembre

Musson

1 louve tuée à coups de hache

Stockem

1 loup

Ce loup a été abattu au cours d'une traque non autorisée. L'Inspecteur des Forêts dresse procès verbal car trois chevreuils sont tués ; il ajoute : *et un loup, par hasard.*

Cependant, le Maire d'Arlon écrit au Préfet : *Des bandes de loups considérables se réunissent ordinairement dans les bois d'Arlon ; lors de la dernière neige, les gardes ont remarqué qu'il y en avait environ une douzaine dont un a été tué par les habitants de Stockem.*

Janvier

Arlon-Stockem

2 loups

Le Grand Veneur observe qu'en cinq mois (du 1^{er} août 1805 au 1^{er} janvier 1806) 310 loups ont été tués *mais ce nombre est très peu considérable en raison de celui de ces animaux et des ravages qu'ils font.*

Août

Thiaumont. Le Maire signale *qu'une louve se fait voir tous les jours sur le territoire de la commune, quoique jusqu'à présent elle n'ait encore fait aucun ravage ... Il demande que le garde champêtre soit autorisé, à l'instar des gardes forestiers, à porter fusil simple.*

L'Inspecteur des Forêts lui répond : *Ce n'est pas le moment que les loups sont à craindre ni qu'ils sont aisés à chasser. Pour l'armement des gardes champêtres, qui pour la plupart sont des braconniers et conducteurs d'autres braconniers...*

Il semble, en effet, que certaines demandes de battues soient prétextes pour braconner.

Dans le département :

15 louves

39 loups

17 louveteaux

ont été détruits pendant ces 12 mois.

OCTOBRE 1806-SEPTEMBRE 1807

Octobre, assez froid, mais beau et sec, est suivi par deux mois très pluvieux, sans gelée. La plus grande partie de l'hiver est douce. A partir du milieu de février, la neige et la pluie tombent. Mars est très froid ; des gelées très fortes, puis des chutes de neige ont lieu en avril. Mai variable ; juin, froid et humide en sa première quinzaine, ouvre ensuite les fortes chaleurs qui amènent plu-

sieurs orages en juillet et août. Dans l'ensemble, l'été est chaud et sec tandis que septembre sera froid et humide.

Pour l'ensemble des départements, 1926 loups (mâles et femelles) ont été abattus. Pour le seul département des Forêts, on dénombre :

- 1 louve gravide
- 21 louves
- 20 loups
- 9 louveteaux

Décembre

Arlon

Dans les mêmes termes qu'en décembre 1805, le Maire demande l'autorisation d'organiser des battues. Il y a encore *environ une douzaine de loups*.

Des battues sont ordonnées :

- le 17, à Rachecourt (3 renards)
 - à Habergy (1 renard)
 - à Attert
- le 20, à Habergy
 - à Meix-le-Tige
 - à Rachecourt
 - à Attert
- le 27 et le 28, à Attert

Battues sans résultat, quant aux loups.

Janvier

Attert

une battue (1 renard)

Février

Arlon

2 louves

Mars

Attert

une battue sans résultat

OCTOBRE 1807-SEPTEMBRE 1808

Octobre est beau et doux. Novembre et décembre sont moyens, avec neige dès les premiers jours de l'hiver. La deuxième quinzaine de janvier est marquée par les gelées. Février reçoit de la pluie et de la neige. Mars, froid et sec, est suivi d'un avril froid et humide. Les forêts sont encore comme en hiver. De mai à fin juillet, la région connaît la sécheresse, malgré les orages qui apparaissent surtout à partir du 23. Août est chaud et subit de grands orages. Septembre devient froid et pluvieux.

Décembre

Le maire d'Arlon écrit au Préfet : *Depuis 2 ou 3 ans, les loups se sont*

multipliés dans les environs d'une manière effrayante, au point qu'ils viennent enlever les bêtes à laine dans le centre des communes...»

Le Préfet accorde une chasse et une battue générale aux loups, pendant deux jours de suite. Il exige que les traques soient surveillées par un agent forestier.

Le maire de Heinsch signale *une grande quantité de loups*.

Le maire de Toernich : *Nous avons les bras liés pour poursuivre les loups (sic) car tout récemment, on vient de verbaliser contre un particulier qui en a détruit un.*

En effet, la battue n'était pas autorisée par le Préfet.

Janvier

La police générale du département des Forêts rapporte que *les campagnes sont infestées de loups*.

Août

Udange	1 louve de 10 ans
Pour l'ensemble du département :	3 louves gravides
	25 louves
	26 loups
	11 louveteaux

OCTOBRE 1808-SEPTEMBRE 1809

Octobre est froid et pluvieux ; le temps de septembre continue. La première quinzaine de novembre est froide et sèche. Il pleut la seconde quinzaine. Décembre est très froid, les chutes de neige et les gelées sont fortes. Ce temps rigoureux se prolonge jusqu'en début février. Le temps s'adoucit et se met au beau. Avril est particulièrement froid. Au 1^{er} mai, les arbres n'ont pas encore de feuilles. Le froid persiste jusqu'en juin. Juillet, août et septembre sont pluvieux et orageux.

Novembre

Heinsch

Le maire signale à nouveau *un attroupement de 9 loups dans les bois communaux, ravageant jour et nuit ; en outre, 5 brebis étranglées, pâturent derrière un jardin.*

Décembre

Arlon

Dans les mêmes termes que les années précédentes, le maire se plaint de l'abondance des loups.

Février

Habergy et Messancy

Une battue est autorisée ; elle ne donne aucun résultat.

En trois mois d'hiver,
1 louve pleine
5 louves
4 loups ont été tués sur l'ensemble du territoire du département des Forêts.

OCTOBRE 1809-SEPTEMBRE 1810

Dès la première semaine d'octobre, il gèle. Novembre est très froid, il tombe beaucoup de neige. En décembre, le temps se radoucit et devient pluvieux. En janvier, il retourne au froid qui durera jusqu'en fin février, où la neige sera abondante. Mars est doux et pluvieux. Mai et juin sont froids et secs. Juillet et août sont très pluvieux, septembre est chaud. Les jours de chaleur sont parfois excessifs.

Décembre

Habergy

Deux traques sont menées sans résultat.

Février

Meix-le-Tige

Une battue est organisée, en vain.

OCTOBRE 1810-SEPTEMBRE 1811

L'automne est chaud, sauf les derniers jours d'octobre. L'hiver est doux, à l'exception du mois de janvier, excessivement froid. Le printemps est beau bien que la neige soit présente à Pâques. L'été, beau et chaud, est quelque peu orageux. En septembre, on cueille beaucoup de fruits.

Aucun loup n'est signalé en Lorraine belge durant cette période. On n'organise pas de battues. Cependant, le Grand Veneur nommé M. D'HUART, maire de Jamoigne, comme lieutenant de louveterie pour l'arrondissement.

OCTOBRE 1811-SEPTEMBRE 1812

L'automne prolonge le beau temps de l'été. Mais, à l'approche de l'hiver, la pluie devient fréquente et vers Noël, les gelées apparaissent. L'hiver, néanmoins, est modéré. En mars, de fortes gelées se font sentir. Puis le printemps se montre très pluvieux. L'été 1812 est très tardif, pluvieux et peu chaud. Septembre sera plus sec et plus chaud.

Novembre

Heinsch

Le maire demande que plusieurs traques soient organisées cet hiver car *les loups sont en grand nombre*. Il propose que les dates de ces battues ne soient pas précisées parce que

pour le loup, il faut la neige, et que si on désignait des jours fixes, ce pourrait être des jours de pluie, ou autres, pas propres pour les traques !

Janvi r

Villers-devant-Orval

1 loup

Le certificat délivré par le maire a été altéré dans le but de toucher la prime une seconde fois.

OCTOBRE 1812-SEPTEMBRE 1813

Le début d'octobre est beau et chaud, mais, dès le 11, le thermomètre descend et les pluies sont abondantes. Les gelées commencent avec novembre ; décembre est extraordinairement froid. L'hiver est précoce, rude et long ; nombreux sont les jours de gelée, sauf en février. Un léger adoucissement a lieu en fin mars. Le froid et la pluie reviennent en avril, avec quelques rémissions du 8 au 14 ; le même temps se poursuit en mai. Juin et juillet restent humides et peu chauds. Août est le mois le moins froid de cette saison mais, dès le 20, le froid et la pluie reviennent et se prolongent en septembre. Été très froid, très pluvieux, tardif et court.

Décembre

Villers-sur-Semois

1 louve prise au piège

Mars

Saint-Léger

1 loup

Arlon

1 couple

Mai

Attert

1 loup

OCTOBRE 1813-SEPTEMBRE 1814

L'automne a été très froid. Il a neigé dès la fin du mois d'octobre. L'hiver a été appelé *l'hiver des Cosaques*. Janvier, février, mars ont été marqués par un froid excessif. Il a beaucoup neigé. Avril commence et finit dans la pluie et le froid. Celui-ci se prolonge jusqu'à la mi-mai. A la fin du mois, il sévit à nouveau jusqu'en juin, avec la pluie. L'été reste pluvieux et froid, sauf quelques jours en juillet, moyens et secs. Les vents du nord et du nord-est ont dominé.

Le mémorial administratif du département des Forêts rapporte qu'en décembre, des mouvements militaires (fin du régime français) ont forcé les loups à quitter les vastes forêts des Vosges et des Ardenes ; ces fauves ont été aperçus en différents points ; ils ont causé des ravages considérables : *une trentaine de personnes furent dévorées ou blessées de la manière la plus cruelle, et, parmi ces dernières, sept qui, mordues par des loups enragés, ont été les victimes de l'hydrophobie.*

De grandes battues sont ordonnées ; des pièges sont tendus, des fosses creusées. Malgré nos recherches, nous n'avons retrouvé aucun rapport daté de cette période.

Le nouveau barème des primes est fixé :

louve gravide	40 F
louve	30 F
loup	20 F
louveteau	10 F

Notons, par comparaison, que l'amende pour un chevreuil braconné se chiffre à 60 F.

OCTOBRE 1814-SEPTEMBRE 1815

Le vent du nord-est persiste durant tout l'automne ; les gelées sont précoces ; il pleut. La neige tombe, abondante, le 4 décembre ; elle est suivie par un temps très pluvieux qui retourne au gel vers Noël. Hiver assez froid mais court et pluvieux. Janvier et février sont marqués par des gelées fortes puis le temps se met à la pluie. Mars commence par un beau temps mais, dès le 9, le froid et la pluie reviennent jusqu'aux trois derniers jours du mois. Avril et mai sont tempérés, malgré des coups de froid subits. L'été est pluvieux, froid. Septembre connaît une alternance de beau temps, de pluie et de froid.

Octobre

Apparition d'un grand nombre de loups en Lorraine belge.

Novembre

Latour	1 louve
St-Léger	1 louve
Villers-devant-Orval	1 louve

Décembre

Bellefontaine	1 louve
Tintigny	1 loup
Fouches	1 louve
Arlon	1 louve

Février

Des chasses aux loups sont organisées mais beaucoup de fauves s'échappent vers d'autres régions. Les rapports constatent qu'il serait nécessaire de former des lignes de tireurs sur les frontières.

Juin

Ethe	4 louveteaux
------	--------------

OCTOBRE 1815-SEPTEMBRE 1816

Après un mois d'octobre tempéré, assez beau, novembre commence pluvieux. Bientôt la neige apparaît, et les gelées. Décembre continue le même

temps et l'aggrave. Cet hiver hâtif sera rude au début. Janvier, pluvieux, marque un léger adoucissement mais février est très froid et les neiges sont abondantes. Plusieurs fois, le thermomètre descend à -10°. Le mauvais temps se prolonge en mars et en avril, jusqu'au 20. Pluies et froid reviennent en mai et juin. Juillet est pluvieux, orageux, comme août et septembre. Cet été fut très tardif, froid et pluvieux.

Novembre

Meix-le-Tige 2 louves et 2 loups

Décembre

Saint-Léger 2 loups

Athus 1 louve

Virton 1 louve

Sommethonne 1 louve

Harnoncourt 1 loup

Janvier

Florenville 1 loup

Villers-sur-Semois 1 louve

Virton 1 louve

Février

Saint-Léger 2 loups

Athus 1 louve

Virton 1 louve

Fouches 1 loup

Mai

Sommethonne 1 loup

Juin

Habay-la-Neuve 8 louveteaux

Août

Villers-sur-Semois 1 louve

OCTOBRE 1816-SEPTEMBRE 1817

Les pluies d'été envahissent l'automne et quand elles cessent, vers la fin novembre, les gelées arrivent avec le vent du nord-est. Cependant, dès janvier, le temps s'adoucit. Les gelées sont rares et si mars est plus froid que février, les giboulées en sont la cause. Le froid revient en avril. Mai apporte un temps chaud prolongé jusqu'en août qui finit avec beaucoup de pluies. Le beau temps revient en septembre.

Décembre

Sivry 2 louves

Janvier

Athus 1 louve

Partout, on signale que les loups se montrent fréquemment.

Avril

Allondrelle 3 louveteaux

Mai

Harnoncourt 1 loup

Juin

Tintage 1 louveteau
Stockem 4 louveteaux

Août

Sainte-Marie-sur-Semois 1 loup

Septembre

Virton 1 louve

L'Administration estime qu'il y a lieu de réprimer les abus, la chasse aux loups se transformant souvent en chasse aux chevreuils...

OCTOBRE 1817-SEPTEMBRE 1818

Octobre, avec le froid du nord et les gelées, prend l'aspect d'un mois d'hiver. Mais novembre connaît un retour au beau temps. L'hiver est pluvieux, avec des gelées fortes et de la neige vers Noël. Le printemps commence dans le froid. Dès avril, le temps se réchauffe et l'été apparaît hâtif. Ce sera un été très chaud, remarquable par sa grande sécheresse, interrompue quelques jours en fin juillet-début août. Septembre est plus humide mais reste beau.

Novembre

Rosignol 1 louve

Décembre

Des traques sont organisées un peu partout, mais sans résultat.

Février

Sivry 2 louves
Harnoncourt 1 louve gravide
Gérouville 1 loup et 1 louve gravide

Mai

Harnoncourt 1 louve

OCTOBRE 1818-SEPTEMBRE 1819

Octobre prolonge le temps du mois précédent et la sécheresse dure jusqu'à la mi-novembre. Décembre trouve la pluie puis le gel. Cependant, on connaît un hiver plutôt sec. Les pluies n'arrivent que vers la mi-janvier et couvrent tout le mois de février. Le printemps, assez tempéré, est humide. Mai est très sec ; juin, variable ; juillet et août chauds, secs, malgré quelques orages.

Octobre

Villers-sur-Semois 1 loup

Novembre

Fouches 1 loup

Musson 1 loup et 1 louve

Décembre

Fouches 1 loup

Gomery 1 loup

Janvier

Tontelange 1 loup

Le nombre des loups se multipliant d'une manière effrayante, le Préfet ordonne une battue générale dans tous les bois du département. Cette battue devra se faire le 1^{er} février. Dans chaque canton, se formeront des équipes de quinze à trente chasseurs et de trente à cinquante traqueurs. En outre, les maires devront préconiser le dépôt d'appâts empoisonnés dans les lieux à loups.

Février

Arlon 1 louve

Musson 1 loup et une louve

Grandcourt 1 louve

Gérouville 1 loup

Mars

Musson 1 loup

Gérouville 1 loup

Meix-devant-Virton 5 louveteaux

Avril

Meix-devant-Virton 3 louveteaux

Mai

Saint-Léger 4 louveteaux

Juin

Lahage 2 louveteaux

OCTOBRE 1819-SEPTEMBRE 1820

Le temps d'hiver commence vers le 15 octobre. Pluies en novembre ; froid excessif en décembre, accompagné de gelées et de neiges ; janvier considéré comme l'un des plus rigoureux depuis un siècle ; février aussi froid mais plus sec ; mars qui reçoit d'abondantes neiges, font de cette saison une des plus rudes dont on se souvient. En début d'avril, la végétation est encore comme au milieu de l'hiver. L'été, au cours duquel dominent les vents du nord et du nord-est, n'est

pas chaud. Les chaleurs arrivent à la mi-juillet et se prolongent jusque dans la première moitié de septembre.

Janvier

Musson	1 louve
Willancourt	1 loup
Habay-la-Neuve	1 loup

Février

Harnoncourt	1 louve pleine
-------------	----------------

Mars

Fratin	1 loup
Étalle	1 louve pleine

Des battues sont organisées dans tous les bois : 6 renards sont détruits.

OCTOBRE 1820-SEPTEMBRE 1821

A l'été froid et assez pluvieux succède un automne doux et sec. Mais l'hiver revient, très rigoureux encore, et sec. On note des températures de -10° en janvier ; février reste froid. La fin du mois de mars voit le temps s'adoucir ; cependant les pluies sont abondantes. Le printemps restera froid, sauf en début mai. Été froid et humide au début. Les jours chauds arrivent avec les premiers jours de juillet et deviennent excessifs en août. Avec septembre, le temps retourne au climat modéré.

Janvier

Dampicourt	1 louve
Lamorteau	1 loup

Deux chasseurs en viennent aux mains à propos de ce loup, chacun se prétendant l'auteur du coup de feu qui abattit le fauve.

Juin

Heinstert	3 louveteaux
Buzenol	7 louveteaux

Juillet

Heinstert	4 louveteaux
-----------	--------------

Septembre

Grandcourt	1 louveteau
Izel	1 loup

OCTOBRE 1821-SEPTEMBRE 1822

Jusqu'à la mi-novembre, le temps est beau, assez doux. Puis la pluie survient et l'hiver, peu froid, se passe sous la pluie. Il a neigé 4 ou 5 jours seulement. Le printemps, malgré quelques gelées faibles et les vents du nord, est

précoce. Mai et juin sont des mois secs ; juillet et août, variables. Septembre retourne à la sécheresse.

Novembre

Meix-devant-Virton 1 louve

Mars

De nombreuses battues sont organisées, sans résultat.

Avril

Muno 1 loup

Septembre

Saint-Léger 1 louve

OCTOBRE 1822-SEPTEMBRE 1823

Un automne tempéré, avec quelques pluies, suivi d'un hiver long et rude. Les vents du nord-est entraînent de fortes gelées. La neige est abondante depuis le Nouvel An jusqu'au début du printemps. Du 6 décembre au 2 février, le thermomètre n'a jamais dépassé 0 degré. Avril reste froid. Mai et juin connaissent des alternances de chaleur et de pluie. L'été est variable, rarement chaud, assez orageux, pluvieux.

Décembre

Les autorités locales demandent qu'elles soient libres de fixer les jours de battues quand elles estiment le temps favorable à la chasse aux fauves.

Aucune destruction de loup n'est signalée durant cette période.

OCTOBRE 1823-SEPTEMBRE 1824

L'automne 1823 est pluvieux ; l'hiver est peu froid, pluvieux et tardif ; le printemps se montre peu hâtif ; l'été est variable et très pluvieux.

Janvier

Des battues sont remises à cause du dégel. La décision des autorités départementales de fixer les jours de battue est inefficace, affirme-t-on dans les rapports. Il faudrait laisser aux « mayeurs » la latitude de profiter des jours opportuns.

Aucune destruction de loup n'a eu lieu.

OCTOBRE 1824-SEPTEMBRE 1824

Automne pluvieux suivi d'un hiver aussi humide, peu froid, tardif. Le printemps, froid et sec, est suivi d'un été marqué par la sécheresse.

Novembre

Athus Plusieurs personnes ont été atta-

quées par des loups dans les bois des
environs.

OCTOBRE 1825-SEPTEMBRE 1826

Les pluies commencent avec l'automne et vont entraîner un début d'hiver très humide. A partir de Noël, de fortes gelées persisteront jusqu'en avril. Le printemps et l'été sont modérés.

Les autorités se plaignent du peu d'ordre qui s'observe parmi les traqueurs. Ceux-ci se réunissent par troupes dans l'intérieur des bois et laissent à découvert de grands espaces par lesquels s'échappent les bêtes fauves.

OCTOBRE 1826-SEPTEMBRE 1827

Novembre

Un arrêté du 23 règlemente la chasse aux loups.

Une battue générale dans tous les bois de la Lorraine est en projet. Des chefs de section et des chefs d'enceintes sont nommés. Il y a lieu d'organiser soigneusement la chasse, de poster des hommes connus pour leur talent dans le tir aux fauves ; les bois seront cernés et les battues conduites avec rigueur car *les battues mal dirigées fatiguent et dégoûtent.*

Mai

En vertu de l'arrêté du 23 novembre, une battue est organisée dans les bois des environs d'Arlon : Aubange, Habergy, Hachy, Heinsch et Toernich. Voici les résultats :

7 louves
2 loups
des renards et des sangliers.

Août

La totalité des habitants de cette même section ont manqué à l'appel lors d'une battue organisée par les autorités provinciales.

OCTOBRE 1827-SEPTEMBRE 1828

Janvier

Thiaumont

1 louve

Février

Des battues sont organisées à Hachy et à Atttert. Une laie est tuée. Les chasses aux sangliers prennent de plus en plus d'importance.

Novembre

Le Grand Veneur pour les provinces méridionales (régime hollandais) autorise des battues aux fauves
en novembre et décembre 1828
en janvier et février 1829 :

Ces battues sont placées sous la direction du Gouverneur et des officiers forestiers. Aucun résultat n'est connu.

1830

En rentrant un soir d'hiver à Virton, un camionneur et ses deux chevaux sont attaqués par des loups, peu après le carrefour de Croix-Rouge.

1835

Pour l'Ardenne et la Lorraine belges, ont été détruits :

52 loups et louves
4 louveteaux

1836

Sur le même territoire : 35 loups et louves ; 4 louveteaux sont abattus. Les rapports ne mentionnent plus les lieux ni les dates précises.

Si des loups sont encore tués en Ardenne dans les années suivantes (1844, Saint-Hybert : 1 loup et une louve ; 1845, Ochain : 1 louve ; 1847, 1 loup), en Lorraine belge, on ne les voit plus guère. Toutefois, vers 1850, les soldats gaumais permissionnaires rentrent chez eux avec leurs armes. Ainsi peuvent-ils, le cas échéant, s'en servir contre les loups.

La présence des loups dans les forêts inquiète encore les villageois. Pendant les hivers rigoureux, ils viennent des régions de la Moselle et se réfugient en Ardenne. On en signale parfois des bandes le long de la Semois. Les chroniques de l'époque qualifient le loup de « commun » en Ardenne comme en Lorraine belges.

Dans ses mémoires d'un chasseur (*Du Fusil à la Plume*, De Meyer, éditeur, Bruxelles, 1958) Adrien de PREMORÉL raconte qu'en 1858, *les loups, bien que devenus rares, existaient encore dans le pays (à Bleid) ... le bois de Guéville, tout proche ... en abritait quelques-uns* (p. 13) ; *le baron de Gerlache tua aux chiens courants, en 1884, un louvard de deux ans* (p. 15).

Vers 1860 (*Le Pays Gaumais*, n° 1-4, 1944, p. 6 ss), Prosper MICHEL avait vu un louveteau capturé dans le bois de Guéville par un domestique de ferme. Celui-ci portait l'animal de porte à porte, effectuant le « tour du loup » dans le village de Saint-Mard.

En Ardenne, on compte encore un loup tué en 1873 à la Croix Scaille et, en 1886, deux loups à Muno et deux à Carlsbourg.

En 1889, au sujet des primes accordées pour la destruction des animaux nuisibles dans la province, on lit : *quelques loups très rares ...* ». Alors qu'en 1883, plus de 1300 loups ont été détruits en France, pour l'ensemble des départements, on n'en compte plus que 467 en 1890 et 321 en 1893.

Adrien de PRÉMOREL (*o.c.*, p. 15) se souvient, *ce devait être en 1899*, qu'un loup avait été aperçu dans le bois, entre Bleid et Gomery, et ses traces reconnues par le baron de Gerlache.

Enfin, selon Schmook, il n'aurait plus été question de loup en Alsace, en Lorraine ni dans le nord de la France, mais encore en Rhénanie, après 1903 environ.

Quand les loups ont-ils définitivement disparu de la Lorraine Belge ? Date assez difficile à déterminer. Leur présence hante encore bien des esprits : rares sont les chroniqueurs locaux qui ne signalent pas la présence des fauves pour justifier la toponymie de certains lieux-dits (Trou du loup, Ferme des loups, Wolfhul, etc.) ou la présence d'un calvaire, d'un « Dieu de pitié ». Il n'y a pas un hiver rigoureux au cours duquel un témoin, qui ne demande qu'à être cru, n'ait aperçu des « traces de loups ». Mal venu celui qui voudrait contredire ...

L'organisation administrative mise en place par le régime français subsiste en fait pendant la période hollandaise (1815-1830) : la chasse aux loups relève des autorités provinciales, auxquelles sont adressés les rapports. Après 1830, ces rapports ne figurent plus dans les Archives.

Observations

Pour dresser le relevé, nous avons tenu compte, exclusivement, des documents revêtant un caractère officiel : les états des animaux détruits, les attestations des maires rédigées au vu des dépouilles de loups.

Est-ce à dire que nous obtenons des résultats complets et sûrs ? Ni complets, ni sûrs. Pour plusieurs raisons :

a) des documents d'archives sont peut-être disparus, en tout ou en partie, pour certaines années où le nombre de loups tués est réduit, voire nul ;

b) par ailleurs, des loups auront été détruits sans qu'aucune attestation ne soit rédigée, car les primes n'étaient pas toujours payées avec régularité ; des chasseurs se seront contentés de la « tournée du loup » sans apporter au maire la preuve du résultat de leur chasse, surtout quand celle-ci n'était pas autorisée ;

c) rarement, mais cela a pu arriver, le même cadavre de loup aura été présenté dans deux mairies différentes, afin de toucher deux fois la prime promise ; certaines autorités prenaient des précautions : on coupait la langue, ou une oreille, ou une patte de la bête morte, mais les connivences villageoises ...

d) dans le même état d'esprit, un loup mâle pouvait être renseigné comme louve, un louvard comme loup, ainsi la prime était plus forte.

Néanmoins, si ces cas se sont produits, ils paraissent exceptionnels. Les chiffres que nous avons relevés ne sont pas loin de la réalité. D'ailleurs, les recoupements que nous avons pu effectuer entre les différents documents n'ont démenti aucune donnée.

I. La destruction des loups provient de trois causes :

1) *Les battues* : elles ne donnent pas souvent les résultats escomptés. La plupart du temps, les villageois sont réquisitionnés comme traqueurs et la bonne volonté ne les anime pas chaque fois.

2) *Les chasseurs de primes* : certains sont devenus de vrais spécialistes dans ce genre de chasse car les documents portent souvent les mêmes noms dans les mêmes villages. Ce sont eux les grands destructeurs que les habitants apeurés envoyaient quérir dès qu'un loup montrait le bout de l'oreille.

3) *Les massacres occasionnels* : c'est le cas du pâtre qui, à coups de hache, défend son troupeau attaqué, du promeneur qui tombe par hasard sur un liteau, du piégeur qui achève au gourdin le fauve capturé.

On voit donc que le nombre de loups tués ne peut être un « indice de fréquentation » des fauves dans les forêts de la Lorraine belge. Il n'existe aucune corrélation entre l'importance des meutes présentes dans les bois et la quantité de bêtes abattues ; aucune non plus entre le nombre des animaux adultes et celui des jeunes.

II. Bien que notre enquête soit limitée au territoire lorrain belge, nous avons cependant enregistré les données des villages limitrophes : Florenville et Habay, aux portes de l'Ardenne ; Allondrelle en France et Differdange dans le Grand Duché de Luxembourg.

Quelques observations peuvent être dégagées :

1) Les animaux adultes sont abattus en hiver surtout (de novembre à février). Leur nombre diminue à partir de mars.

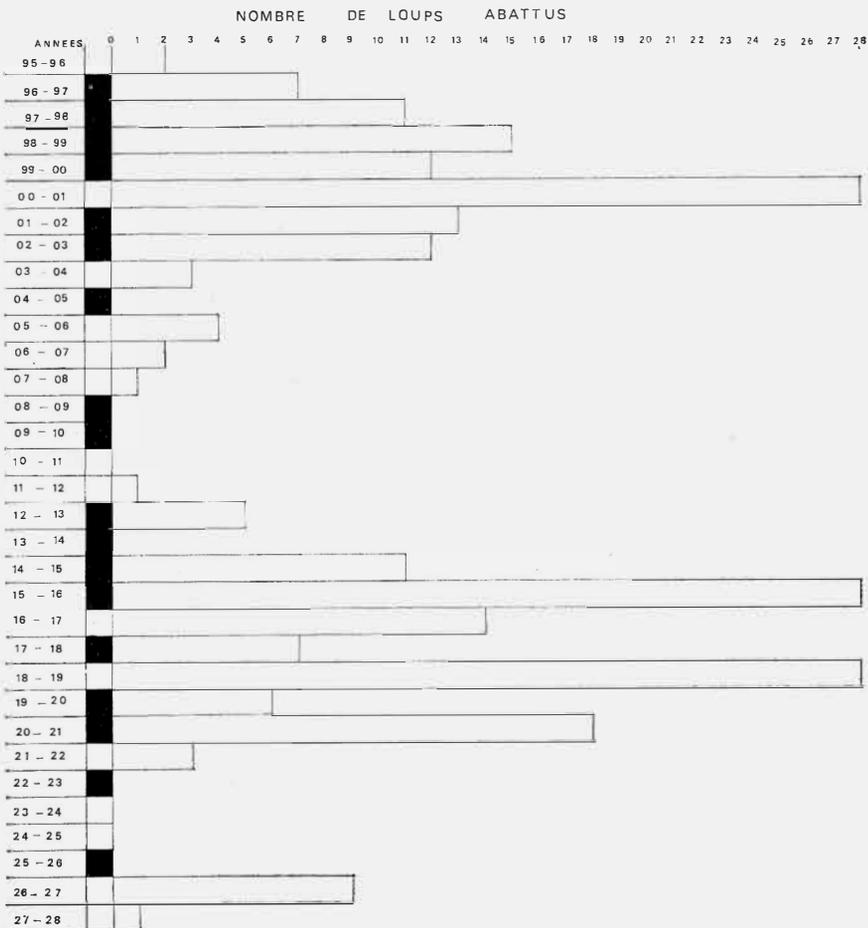
2) Dès mars, ils sont moins poursuivis, aux dépens des louveteaux, lesquels sont les principales victimes du printemps et de l'été (d'avril à juillet) ...

3) Les totaux, ramenés en pour cent, indiquent :

loups 32,7 %
 louves 36,1 %
 louveteaux 31,2 %

III. Le temps a-t-il une influence sur la destruction des loups ?

A la base du graphique en tuyaux d'orgue, les carrés pleins indiquent les hivers rigoureux. Ceux-ci sont déterminés par les « croquis » météorologiques tracés à l'aide de notes d'archives, recoupées elles-mêmes par des documents de l'Institut Royal Météorologique. Ces données manquent de précision mais elles suffisent dans cette étude. Il apparaît que le temps n'est pas un facteur déterminant. Si certains hivers rudes correspondent à des tableaux de chasse im-



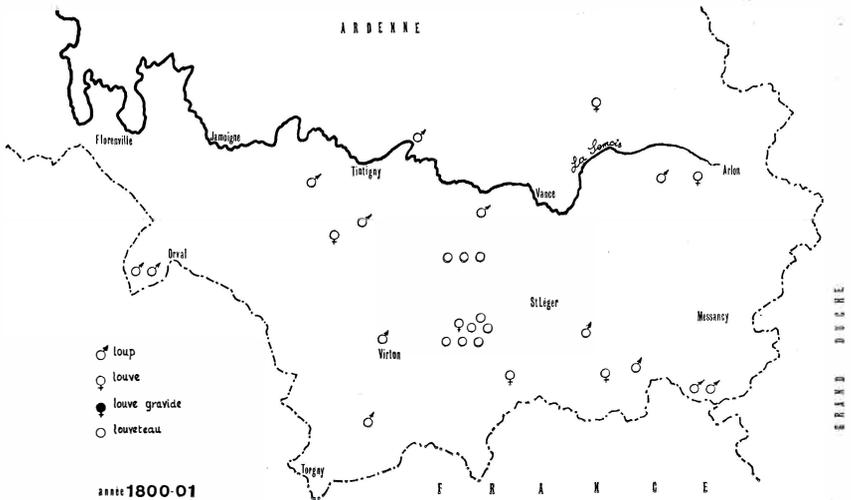
portants, d'autres n'ont entraîné aucune destruction. Par ailleurs, on relève des cas où un grand nombre de loups abattus coïncide avec un hiver doux.

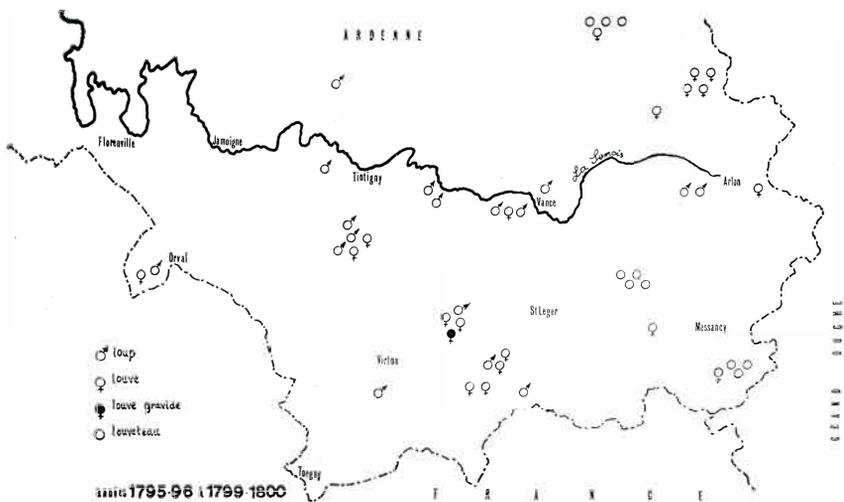
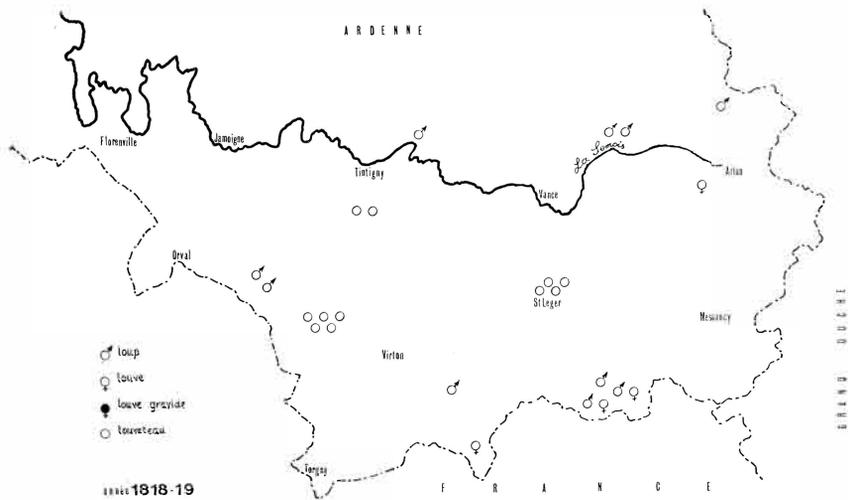
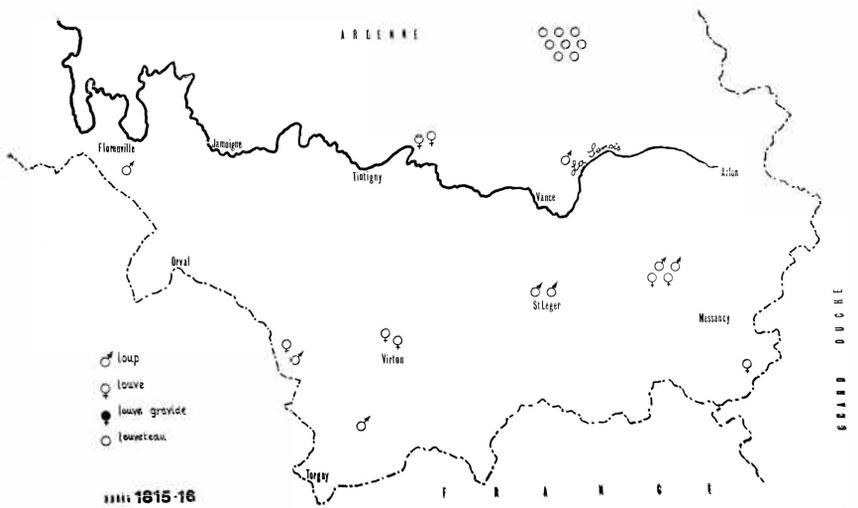
IV. Nous avons choisi les trois années les plus significatives (1800-1801 ; 1815-1816 ; 1818-1819) pour localiser les résultats sur des cartes. A ces localisations, nous avons ajouté celles des périodes 1795-96 à 1799-00 et 1819-20 à 1821-22.

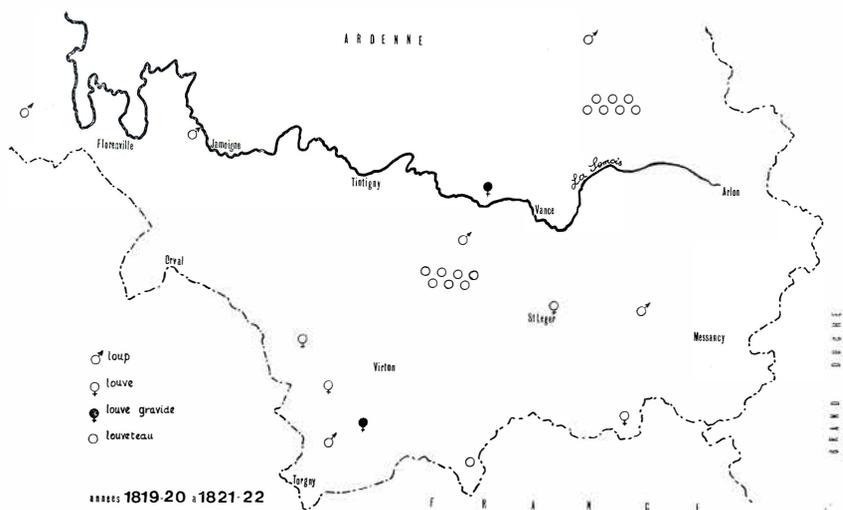
On constate qu'il y a :

- a) deux zones nettement forestières :
 - 1) le triangle Virton-Tintigny-Vance,
 - 2) la région de Habay-la-Neuve ;
- b) une couronne boisée peu épaisse autour d'Arlon ;
- c) deux arcs d'îlots boisés dans des pâtures :
 - 1) Orval-Torgny,
 - 2) Saint-Léger-Messancy.

Ce sont les aires fréquentées par les loups adultes. Les louveteaux sont pris dans les massifs forestiers.







V. En comparant le nombre des loups détruits sur l'ensemble du département des Forêts à celui de la Lorraine belge, on obtient :

<i>Années</i>	<i>Département</i>	<i>Lorraine</i>	<i>Rapport</i>
1796-1797	19	7	2,7
1797-1798	40	11	3,6
1798-1799	81	15	5,4
1799-1800	74	12	6,1
1801-1802	70	13	5,3
1802-1803	66	12	5,5
1803-1804	36	3	12,0
1805-1806	71	4	17,7
1806-1807	51	2	25,5
1807-1808	65	1	65,0
1835	56	?	
1836	39	?	

Ce tableau montre que le nombre de loups détruits en Lorraine va diminuant, d'une manière presque constante, par rapport à celui du département. Ce qui laisse supposer que les loups ont quitté la Lorraine belge avant de disparaître de l'Ardenne.

Le vallon de Jonquièrre. Géologie. Géomorphologie. Spéléologie

par Y. QUINIF
(*suite*)

VI. Aperçu sur les autres massifs

VI.1. LE MASSIF DE DOISCHES.

L'importance du massif de Doisches est plus modeste, comparé aux autres qui précèdent. C'est la seconde bande calcaire frasnienne, la première étant l'assise de Fromelennes qui appartient, rappelons-le, au massif ouest.

Ici, nous ne trouvons qu'une petite cavité dans le bois de Nepairet : la grotte de Nepairet. Elle est donc séparée de toutes les autres grottes de la région par la première bande schisteuse frasnienne. On ne peut déceler de circulation hydrique hypogée.

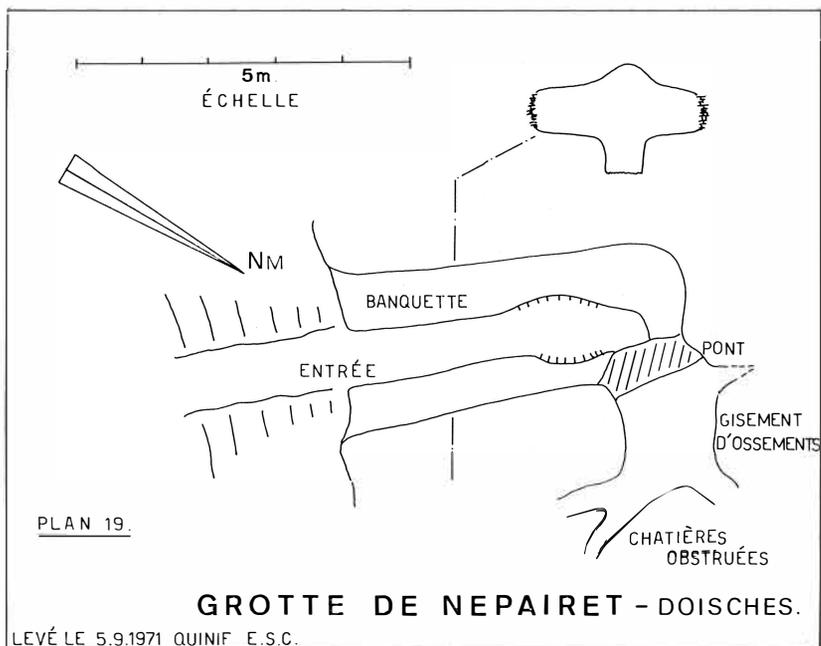
La grotte de Nepairet.

Elle s'ouvre sur un versant du vallon, une dizaine de mètres au dessus du fond. C'est un couloir un peu descendant (les déblais modifient la morphologie initiale de l'entrée de la cavité, déblais provenant des désobstructions successives) d'une longueur de 5 à 6 mètres (plan n° 19). Au fond, la continuation se présente sous la forme d'un autre couloir à angle droit, partant sur la droite. Ce couloir se termine, après quelques mètres, sur des chatières colmatées.

Émergence ou perte, la question se pose à nouveau pour cette cavité. Le couloir d'entrée montre un surcreusement témoin d'une circulation libre. Sa section est en « trou de serrure » comme celle du trou de l'espoir, ce qui accrédite l'hypothèse d'une circulation de haut en bas, d'abord en conduite forcée, puis à surface libre.

VI.2. LE MASSIF NORD.

Deux phénomènes karstiques caractérisent le massif nord. Le premier est « enfoui » dans un couloir creusé dans le roc du versant droit de la Jonquièrre après son premier méandre à gauche. Ce



couloir est un reliquat de l'extraction de la fluorine entreprise dans ce massif. A une trentaine de mètres de l'entrée, une lucarne dans le plafond attire l'attention. Elle permet de pénétrer dans une cavité naturelle qui est une diaclase élargie. Son sommet se perd dans le noir mais elle est excessivement étroite, tellement même que la progression est empêchée après une dizaine de mètres d'étréitures horizontales.

Le second phénomène est en fait un début de recouplement souterrain, par la Joncquière, de son méandre du pont de Doisches. Le débit hypogé est tellement faible qu'il faut une sécheresse assez avancée pour voir l'eau s'infiltrer dans le lit de la rivière une centaine de mètres avant le pont pour la retrouver après ce pont, ressortant également par des fissures dans le lit (schéma n° 19).

VI.3. LE MASSIF DE LA ROCHE AUX TASSONS.

Le massif de la roche aux Tassons est tributaire d'une toute petite exurgence sortant, à quelques mètres de la Joncquière, du versant gauche, une centaine de mètres avant la sortie de la cluse. Cette roche aux Tassons est un affleurement qui se situe à une trentaine de mètres au dessus de la rivière. Il renferme deux petits couloirs bouchés après quelques mètres.

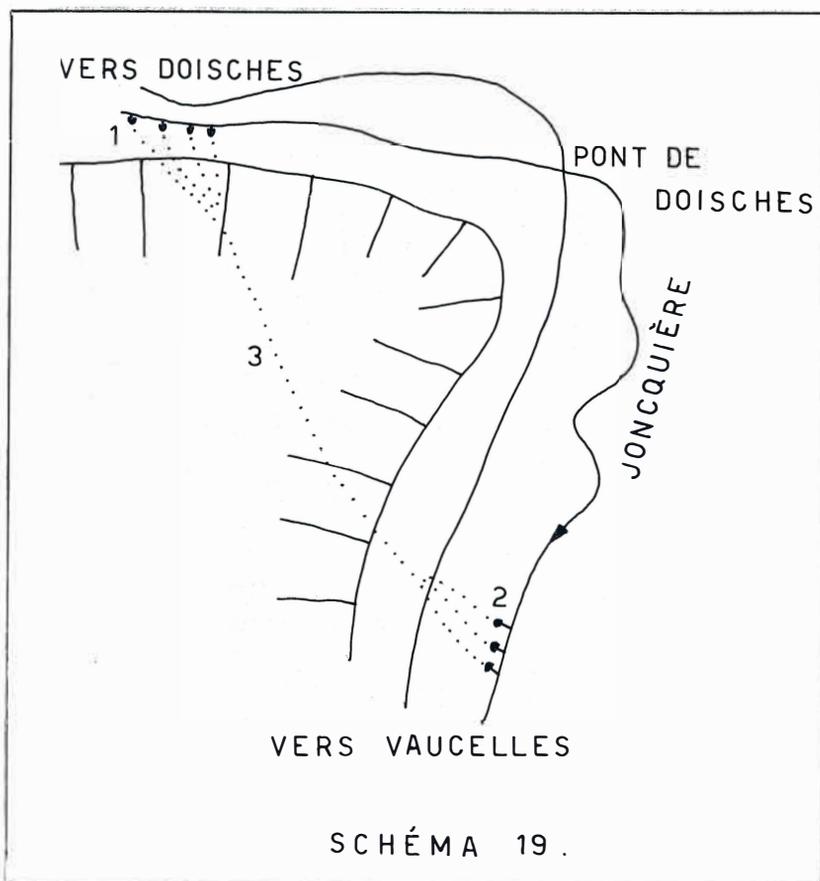


Schéma n° 19

Recouplement souterrain d'un méandre de la Joncquièrre à la hauteur du pont de Doischès. En (1), la rivière se perd par des fissures dissimulées dans son lit. Elle resurgit en (2) de la même manière. En (3), le cours souterrain présumé. Seule une petite partie des eaux emprunte déjà la voie souterraine.

VII. Étude générale de la Joncquièrre

VII.1. INTRODUCTION — REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

Dans les chapitres précédents, nous avons étudié en détail les principaux phénomènes karstiques de façon intrinsèque. Dans une étude globale, ils ne sauraient être dissociés de l'évolution générale de toute la vallée de la Joncquièrre. C'est, en effet, celle-ci qui impose le niveau de base des massifs précités. D'un autre côté, nous nous

sommes d'abord intéressé aux phénomènes karstiques pour plusieurs raisons. Premièrement, ils sont très importants dans cette vallée : les calcaires givéto-frasniens abondent ici en témoins d'une érosion karstique très diversifiée. En deuxième lieu, grâce à leur pérennité, les indices karstiques nous fournissent un ensemble de caractéristiques dont certaines sont très anciennes, alors que les indices de surface ont souvent été complètement détruits par l'érosion.

A présent, nous allons entamer une étude géomorphologique, la plus globale possible, du bassin de la Joncquièrre. Nous commencerons par examiner la rivière elle-même, dans son cours actuel. Ensuite, nous essayerons de tracer son évolution, en quelque sorte, de « remonter dans le temps ». Pour cela, nous tiendrons compte, en grande partie, des terrasses de la Meuse connues à Aubrives. Expliquons-nous sur ce point.

La Meuse, fleuve puissant, dirige en quelque sorte l'évolution de ses affluents (7). Ceux-ci vont enregistrer notamment les périodes de stabilité verticale du fleuve, en particulier sous forme de terrasses fluviales qui se raccorderont à celles de la Meuse. Seulement, dans le cas qui nous occupe, nous nous heurtons à une difficulté : il n'est pas évident que la Joncquièrre ait enregistré plus ou moins fidèlement les niveaux d'équilibre atteints par la Meuse. En effet, rivière peu puissante au faible débit, la Joncquièrre a une capacité assez faible, sauf pendant les périodes de crues. Elle risque d'évoluer en partie non pas comme une rivière importante, mais comme un vallon. Par exemple, elle enregistrera les enfoncements successifs de la Meuse avec un « retard » important, sous la forme de vagues d'érosion régressive. Néanmoins, elle reste une rivière plus puissante qu'un ruisseau de vallon, sa pente est faible (inférieure à deux pour-cent) et elle a pu connaître des périodes d'activité plus forte.

Ensuite, nous devons tenir compte des substratums différents rencontrés par la Joncquièrre, substratums qui formeront une alternance de zones dures et tendres. La faiblesse de la rivière fera en sorte que la Joncquièrre sera sensible à ces différences de dureté.

Comment entreprendre l'étude de la Joncquièrre ? La première chose que nous ferons est d'étudier son cours actuel et d'essayer de l'expliquer. Ensuite, nous passerons à son cours antérieur. Constamment, nous utiliserons les indices déjà étudiés, spécialement d'ordre spéléologique.

(7) P. MACAR, *Résultats d'ensemble d'études récentes sur les terrasses fluviales et les formes d'érosion associées en Haute-Belgique*, dans *A.S.G.B.*, 80, p. B 395, 1957.

Une question importante se pose : est-ce que la Joncquière a été capable de marquer ses périodes de stabilité verticale par des terrasses fluviales ? Plusieurs arguments sont à apporter. La faiblesse de la Joncquière ne permet pas de grands espoirs quant à la formation de telles terrasses. De plus, le substratum ne se prête pas à la formation de cailloux roulés. Seul, le calcaire de la cluse est suffisamment dur pour en former mais la présence de cette cluse est très défavorable pour la formation de lambeaux de terrasses à cause de la dureté du calcaire et de la pente très forte des versants. De plus, les autres régions étant schisteuses, cette roche tendre a été attaquée par l'érosion et, même, si des lambeaux de terrasses existaient, elles auront été détruites.

Néanmoins, nous disposons d'autres types d'indices que les terrasses pour étudier les éventuels niveaux d'équilibre de la Joncquière, en particulier la morphologie des affluents et les phénomènes souterrains.

VII.2. LES NIVEAUX DE TERRASSES MOSANNES.

Nous nous basons en partie sur l'article de A. PISSART (8). Nous constatons d'abord que l'on ne trouve pas trace des basses terrasses (1, 2, 3 dans la nomenclature de P. MACAR). L'auteur mentionne les niveaux suivants : 4 (16 m), 4' (24 m), 5 (31 m), 5' (55 m), 6 (70 m). Les distances indiquées représentent la hauteur des niveaux par rapport au cours actuel de la Meuse.

En aval et en amont d'Aubrives, on connaît le niveau 7, qui arriverait à 97 m au dessus de la Meuse au confluent avec la Joncquière, et le niveau 8, beaucoup plus indéterminé, même en extrapolant audacieusement ! Enfin, à 116 m, nous trouvons des dépôts Onx de la trainée mosanne. Mais cette altitude ne doit pas être significative, car ces dépôts se trouvent dans des creux de dissolution karstique et ils se sont enfoncés au fur et à mesure que le calcaire sous-jacent se dissolvait.

L'examen du terrain nous donne d'autres renseignements. La cuvette de Vaucelles nécessite un regain d'attention car sa provenance est complexe. Au sommet de la dépression de l'église, nous trouvons dans le champ plusieurs types de roches. Dans un limon provenant de la décomposition des schistes couviniens, apparaissent des plaques de schiste, parfois des blocs de calcaire, débris incontes-

(8) A. PISSART, *Les terrasses de la Meuse et de la Semois*, dans *A.S.G.B.*, 84, p. M 2, 1960, 1961.

tablement autochtones. Par contre, nous trouvons aussi des galets, en grès d'Anor notamment et des galets de quartz, d'origine fluviale. Ce sont des galets caractéristiques des terrasses de la Meuse dans ces régions. Cela prouve que la Meuse passait par le site de Vaucelles. Ces galets se trouvent à une altitude supérieure à 190 m, soit 85 mètres au dessus du niveau actuel. Seules, les terrasses au dessus de la sixième correspondent éventuellement à ces dépôts.

Enfin, sur le plateau séparant Doisches, Vaucelles et le village français de Foisches, s'étend un gisement de galets également fluviaux, enfouis dans le limon des champs. Il s'agit également d'une très haute terrasse de la Meuse. Elle s'étend à l'altitude 220, soit à 117 mètres au dessus du cours de la Meuse à Aubrives. Cela prouve notamment l'enfoncement des dépôts Onx qui, bien que plus anciens que la terrasse, se trouvent là à la même altitude. Peut-être cette terrasse appartient-elle au niveau 8 de P. MACAR. En fait, cela n'a pas grande importance. En effet, comme nous l'avons dit précédemment, nous n'avons pas l'ambition de rechercher une très grande précision dans la situation des niveaux de la Joncquière. De plus, une marge d'erreur existe également dans la détermination des niveaux de terrasses mosannes qui nécessite une extrapolation.

Dernière remarque : nous adopterons une nomenclature différente de celle de P. MACAR en ce qui concerne les terrasses, qui nous conviendra mieux. Nous l'explicitons dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1 : Nomenclature des niveaux d'équilibre de la Joncquière

Nomenclature de Macar	Nomenclature utilisée
Niveau 4	Niveau I
Niveau 4'	Niveau II
Niveau 5	Niveau III
Niveau 5'	Niveau IV
Niveau 6	Niveau V
Niveau 7	Niveau VI
Niveau 8	Niveau VII
Niveau 9	Niveau VIII

VII.3. ÉTUDE DU PROFIL EN LONG DE LA JONCQUIÈRE.

Nous avons mis l'accent dans les remarques préliminaires sur la pénurie des vestiges dûs à la Joncquière et sur les causes de ce fait. Pour étudier la Joncquière, nous utiliserons une autre méthode qui fera appel à des hypothèses et spéculations théoriques, basées sur quelques indices indiscutables. Nous essayerons de déduire, à partir

de ces vestiges, une théorie vraisemblable et de construire une évolution de la rivière. Cette méthode se heurte à un danger qui est de s'avancer dans des spéculations qui deviennent toute théoriques, logiques peut-être mais sans rapport avec le cas concret considéré. Aussi, nous essayerons, aussi souvent que possible, de faire intervenir des faits observés et de constater si, oui ou non, ils infirment ou confirment la théorie élaborée.

a) *Les éléments.*

Cherchons d'abord les indices morphologiques qui constitueront les bases de notre argumentation.

1) Le profil de base (voir schéma n° 20).

Il contient toutes les caractéristiques du cours proprement dit de la Jonquière et, en fait, tous les éléments que notre théorie devra expliquer.

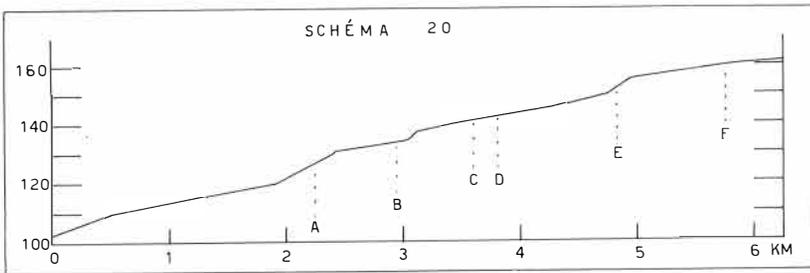


Schéma n° 20: Profil en long de la Jonquière.

- A: Frontière, localisation approximative du défilé de Hierges.
- B: Localisation de l'église de Vaucelles.
- C: Emergence du massif Est.
- D: Emergence du massif Ouest.
- E: Pont de Doisches.
- F: Entrée de la cluse.

2) Les terrasses de la Meuse.

Nous en avons parlé précédemment. Ce sont les témoins des périodes d'équilibre vertical de la Meuse ou, plus exactement, des périodes de stabilité du fleuve, lorsqu'il se trouvait entre deux phases d'érosion verticale.

3) Les zones dures.

Elles sont au nombre de deux. La première est visualisée par la trouée de Hierges, face au château. La Jonquière creuse son che-

min dans un faciès dur du Couvinien formé de calcaire argileux. La seconde, en amont, est beaucoup plus importante puisqu'il s'agit de la bande calcaire givéto-frasnienne.

4) La cuvette de Doisches.

Elle est établie presque totalement sur les schistes frasnien et famennien, si l'on excepte quelques zones plus dures peu importantes.

b) *La cuvette de Doisches.*

Exploitions d'abord les renseignements fournis par cet élément.

Les pentes que l'on peut relever dans cette cuvette sont très faibles : de l'ordre de 1 %. Établie sur les schistes, elle doit plus que probablement sa structure et son existence à la cryergie (9). C'est une surface d'appianissement partiel, que nous désignerons par le sigle de SAP.

Cette SAP appartient au troisième groupe des surfaces d'appianissement partiel défini par J. ALEXANDRE (10). Elle est séparée de la rivière principale par une cluse. Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit néanmoins d'une surface un peu différente. La cluse est fort longue et ce qui sépare la surface d'appianissement de la Meuse est en fait le cours total de la rivière. L'évolution de la Meuse n'aura donc des répercussions sur cette SAP qu'au travers de la Jonquièrè.

D'une façon générale, une surface d'appianissement partiel correspond à un niveau de terrasse fluviatile (10, 11). Ici, la SAP de Doisches correspond-elle à une terrasse de la Meuse au travers de la Jonquièrè ? Deux dispositions sont possibles. Dans la première, la Jonquièrè occupait un profil d'équilibre entièrement réalisé. Dans ce cas, le profil en long joignant la terrasse mosanne à la SAP de Doisches est le profil en long de la Jonquièrè ayant atteint une position de stabilité. Dans la seconde disposition, le profil en long de la Jonquièrè n'occupait pas une position d'équilibre lorsque la SAP s'est formée. Cela revient à dire que l'appianissement s'est réalisé à partir d'un niveau de base partiel constitué par l'amont de la seconde zone dure et que l'évolution de la Jonquièrè était en retard sur celle de la Meuse, celle-ci ayant atteint un niveau stable (donc de terrasse). Si c'est cette disposition qui était réalisée, la SAP de

(9) P. MACAR, *Principes de géomorphologie normale*, H. Vaillant-Carmanne Liège, 1946.

(10) J. ALEXANDRE, *Les niveaux des terrasses de la Haute-Belgique. Méthodes d'étude récentes*, dans *A.S.G.B.*, 79, p B 299, 1957.

(11) J. ALEXANDRE, *Le modelé quaternaire de l'Ardenne centrale*, dans *A.S.G.B.*, 81, p M 213, 1957.

Doisches correspond bien à une terrasse de la Meuse mais au travers d'un profil longitudinal qui n'est plus d'équilibre.

Pratiquement, nous procédons comme suit. Soit x la pente moyenne d'équilibre de la Joncquière. A partir de la SAP de Doisches, nous traçons un profil en long (d'équilibre par définition) jusqu'à la Meuse. Là, nous rencontrons un niveau de terrasse. Quelle valeur devons nous choisir pour x ? Nous avons deux guides : d'une part, nous devons recouper un niveau de terrasse mosan, d'autre part, il subsiste peut-être un fragment de cette ancienne pente. Voyons ce qu'il en est.

La pente du cours de la Joncquière dans la SAP n'est pas une pente idéale. Elle est due pour une grande part à la solifluxion et non au ruissellement. De plus, si on prolonge cette pente jusqu'à la Meuse, on aboutit entre les terrasses III et IV, suffisamment loin de l'une comme de l'autre pour être dans l'indécision totale ! La prolongation du premier fragment de pente après la SAP est plus intéressante car ce profil recoupe quasi exactement le niveau II. Le choix de ce tronçon n'est pas fortuit ; nous verrons plus tard qu'il n'est pas absurde de penser que ce tronçon est une partie de la rivière qui ne « sent » pas encore les nouveaux points-origine de la rivière. En d'autres termes, il serait une relique de l'ancien profil longitudinal d'équilibre de la Joncquière.

Si nous admettons ce schéma, la SAP de Doisches est une surface d'appianissement partiel correspondant à la terrasse II de la Meuse.

Remarquons que si la Joncquière n'occupait pas un profil d'équilibre lors de la formation de la SAP, celle-ci correspond à la terrasse I ou même à un niveau inférieur, non représenté par des dépôts fluviatils dans cette région. Gardons ceci en mémoire et souvenons-nous que, jusqu'à présent, tout ce qui est avancé n'est encore qu'hypothèses et, qu'en temps que telles, elles demandent à être confirmées par des faits tangibles.

c) *Évolution d'une rivière coulant sur un substratum inhomogène* (9).

Par inhomogène, nous entendons ici : qui présente des bancs rocheux plus résistants. En effet, nous pouvons schématiser le cours de la Joncquière de la manière suivante. Partant de la Meuse, nous avons un cours aval établi sur des roches tendres (schistes couviniens). A Hierges, la rivière traverse sa première zone dure. Ensuite, une zone tendre précède la seconde zone dure de calcaires givéto-frasniens plus importante que la première. Enfin, le cours amont est établi sur des schistes (voir schéma n° 21).

Comme point de départ, considérons une rivière qui coule sur la

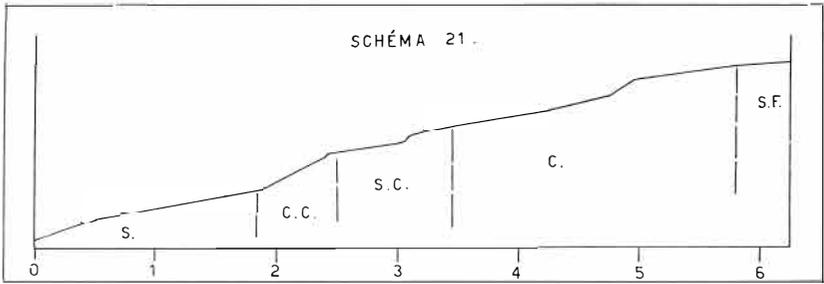


Schéma n° 21 : Profil en long de la Joncquière avec géologie

S. Schistes aval.

C. Calcaires givetiens, et frasniens.

C.C. Calcaire couvinien (défilé).

S.F. Schistes frasniens.

S.C. Schistes couviniens.

succession de couches décrite ci-dessus et qui a atteint son profil d'équilibre. Il pourrait, on le voit, s'agir de la Joncquière partant du second niveau de terrasse mosanne, avec la SAP de Doisches tout à fait formée. Cependant, ce raisonnement reste valable si cette SAP ne s'est pas encore construite.

1) *Premier stade : la Meuse s'enfonce.*

Cours d'eau puissant, la Meuse va s'enfoncer plus vite que son petit affluent. Une vague régressive remonte l'affluent ; c'est une espèce de « marche » dans le lit de la rivière. Si le substratum était homogène, on sait qu'elle irait vers l'amont sans modification brusque mais avec une atténuation progressive. Ici, il ne saurait en être ainsi à cause des deux zones dures.

La vague d'érosion régressive atteint la première zone dure. Que s'y passe-t-il (schéma n° 22) ? Suivant le processus habituel, la pente de la vague d'érosion s'accroît sur les bancs durs. En quelque sorte, ceux-ci mettent la rupture de pente en évidence. En amont, il s'établit un profil d'équilibre temporaire dont le point d'origine est le début des roches dures. Lorsque la vague d'érosion a dépassé les couches dures (l'atténuation est faible vu la faible largeur de cette première zone dure), elle continue son chemin dans les couches tendres qui suivent.

2) *La Meuse atteint un nouveau niveau d'équilibre.*

La vague d'érosion régressive, engendrée par le précédent enfoncement de la Meuse continue son chemin. Si la vague a dépassé la première zone tendre, la première zone dure et la seconde zone ten-

dre, nous aurons un profil d'équilibre définitif réalisé en A-B, B-C, C-D. Cela signifie que la rupture de pente s'est engagée dans la seconde zone dure. A cause de sa largeur et de sa distance par rapport à la Meuse, cette rupture de pente est soit fortement atténuée, soit quasiment effacée. Il est également possible qu'elle soit toujours dans la seconde zone tendre. Cela a peu d'importance. Le point principal est que nous pouvons déterminer avec une exactitude toute relative l'évolution de cette vague d'érosion. Si, néanmoins, elle était parvenue à dépasser la seconde zone dure, elle aurait peut-être laissé des traces dans la dernière zone tendre en amont. Or, pour en revenir à la Joncquière, rien de ce genre n'est décelable dans la SAP de Doisches. Celle-ci semble à peine retouchée par le ruisselement qui n'a formé que de petits sillons. Le schéma n° 23 représente un profil de la Joncquière arrivée en ce point de son évolu-

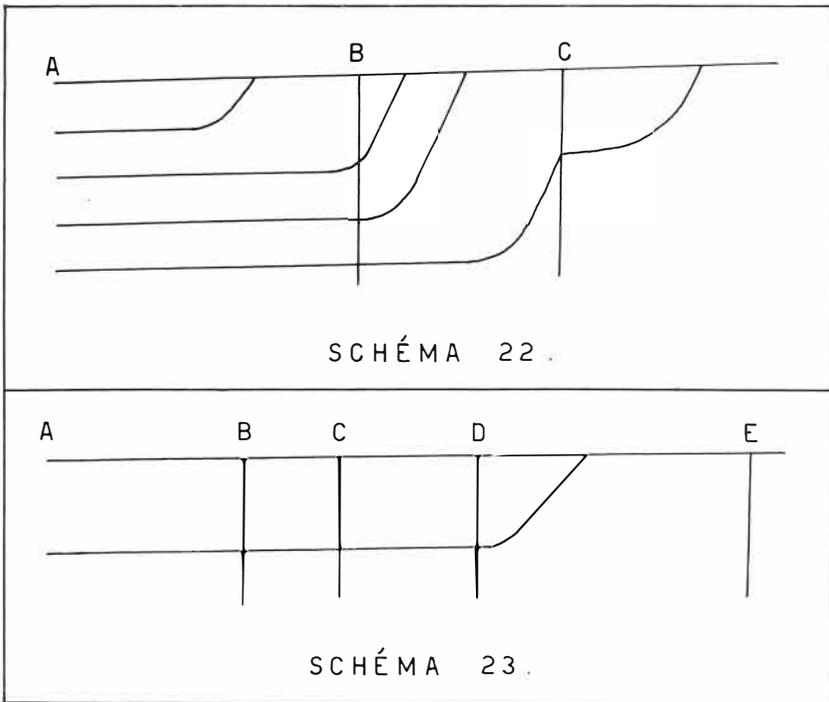


Schéma n° 22: Passage d'une vague d'érosion régressive sur une zone dure (schéma théorique). En A, le point origine qui s'enfonce ; en B-C, la zone dure. Pour la simplicité, nous avons négligé l'enfoncement en amont de la vague d'érosion régressive.

Schéma n° 23: Profil en long théorique de la Joncquière entre les niveaux II et I. Comme précédemment, en A, le point origine, en B-C, la première zone dure, en D-E, la seconde zone dure.

de pente ait atteint une valeur d'équilibre correspondant au niveau I. La prolongation de cette pente devrait alors recouper ce niveau I. Le schéma montre que cela est presque réalisé : la pente de ce segment est égale à celle de la prolongation du segment amont de la première rupture de pente. De plus, elle est aussi parallèle à la première zone tendre. Or, cette pente devrait se rapprocher le plus de la pente d'équilibre de la Joncquière puisque ce segment est le premier qui ait atteint un profil d'équilibre après le passage des vagues d'érosion. Le schéma n° 25 illustre ces faits.

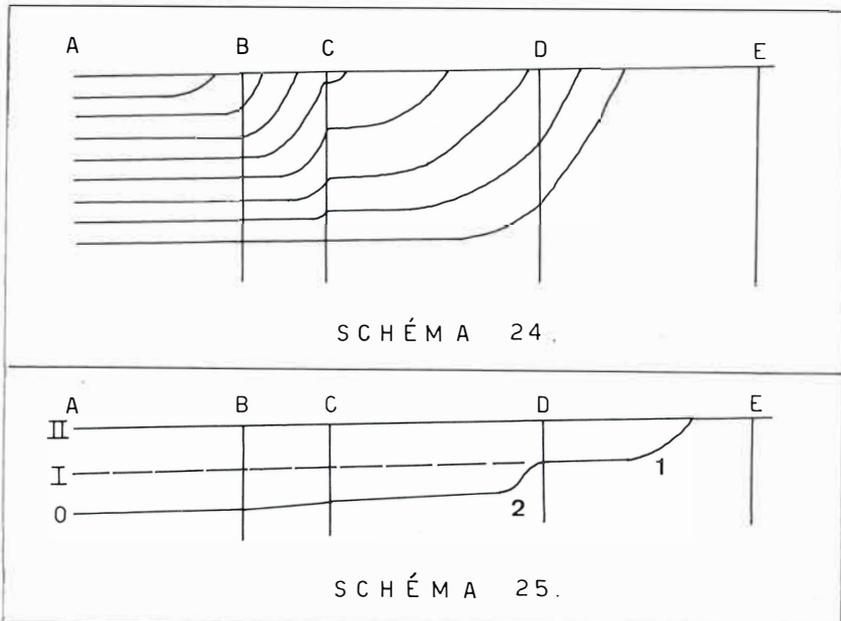


Schéma n° 24 : Évolution du profil en long de la Joncquière lors de l'enfoncement II-I. Les hauteurs sont très exagérées. Il se peut aussi que l'enfoncement se soit arrêté avant que la vague d'érosion régressive n'arrive où elle se trouve lors du dernier profil (entre D et E).

Schéma n° 25 : Position des deux vagues d'érosion régressive. En (1), celle correspondant à l'enfoncement II-I et, en (2), celle correspondant à l'enfoncement I-O.

e) *Synthèse.*

1) Niveau II.

La SAP de Doisches vient de se former (ou se formera plus tard). Dans le premier cas, cette surface d'aplanissement partiel correspond au niveau II d'équilibre de la Meuse au travers de la Joncquière qui a atteint un profil d'équilibre (ligne I du schéma 26).

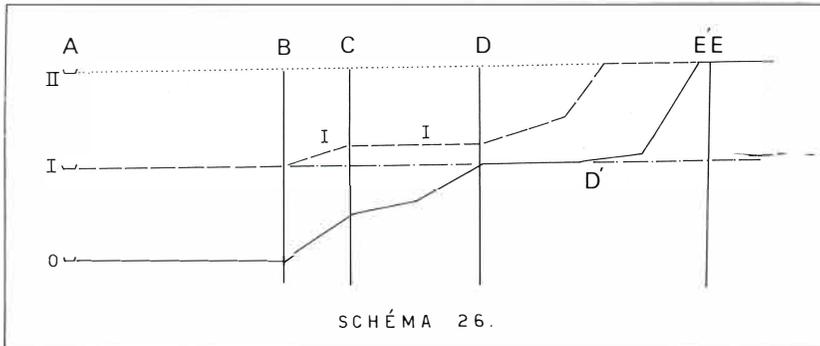


Schéma n° 26 : Idem qu'en 25 précisé et développé

2) Descente de II en I.

Une vague d'érosion régressive remonte, bute sur la première zone dure et arrive dans la seconde (ligne 2).

3) Descente de I à 0.

Une nouvelle vague d'érosion régressive commence à reculer, tandis que la première remonte toujours mais son point origine est l'amont de la première zone dure.

4) Niveau 0.

C'est la ligne 3 du schéma. Nous distinguons :

- La première vague d'érosion régressive qui se trouve dans la seconde zone dure. La SAP n'est pas touchée par la descente II-I. La prolongation du segment E-E' aboutit avec une approximation raisonnable au niveau II.
- La seconde vague d'érosion régressive qui se décompose en deux : une rupture de pente dans la première zone dure et la vague d'érosion partielle dans la seconde zone tendre. La prolongation de D-D' aboutit au niveau mosan I.

Ces segments prolongés montrent une pente constante qui est celle du segment aval A-B. Cette pente doit être considérée comme la pente d'équilibre de la Joncquière.

Enfin, le schéma n° 27 explique la formation des ressauts dûs à la seconde vague d'érosion régressive lorsqu'elle a attaqué la première zone dure. Nous comprenons pourquoi il existe encore une rupture de pente dans cette zone dure. De plus, remarquons que l'amont de cette zone évolue avec un point origine temporaire qui est la limite amont de la zone dure. Lorsque la vague d'érosion

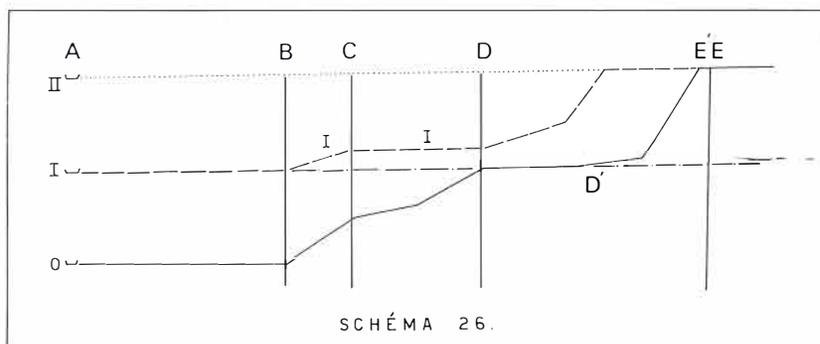


Schéma n° 26: Idem qu'en 25 précisé et développé

2) Descente de II en I.

Une vague d'érosion régressive remonte, bute sur la première zone dure et arrive dans la seconde (ligne 2).

3) Descente de I à 0.

Une nouvelle vague d'érosion régressive commence à reculer, tandis que la première remonte toujours mais son point origine est l'amont de la première zone dure.

4) Niveau 0.

C'est la ligne 3 du schéma. Nous distinguons :

- La première vague d'érosion régressive qui se trouve dans la seconde zone dure. La SAP n'est pas touchée par la descente II-I. La prolongation du segment E-E' aboutit avec une approximation raisonnable au niveau II.
- La seconde vague d'érosion régressive qui se décompose en deux : une rupture de pente dans la première zone dure et la vague d'érosion partielle dans la seconde zone tendre. La prolongation de D-D' aboutit au niveau mosan I.

Ces segments prolongés montrent une pente constante qui est celle du segment aval A-B. Cette pente doit être considérée comme la pente d'équilibre de la Joncquière.

Enfin, le schéma n° 27 explique la formation des ressauts dus à la seconde vague d'érosion régressive lorsqu'elle a attaqué la première zone dure. Nous comprenons pourquoi il existe encore une rupture de pente dans cette zone dure. De plus, remarquons que l'amont de cette zone évolue avec un point origine temporaire qui est la limite amont de la zone dure. Lorsque la vague d'érosion

dépasse ce point, le point origine est devenu le niveau mosan.

f) *Conclusion.*

Nous avons achevé la première partie du programme que nous nous étions fixé au départ. Avec un minimum d'éléments incontestables (niveaux de terrasses mosannes, SAP de Doisches, présence d'un substratum de structure bien définie), nous avons établi un schéma d'évolution de la Jonquière en supposant deux enfoncements successifs de la Meuse. Nous avons raisonné sur ces bases, cherché ce qui devait résulter de ces enfoncements dans le cours de la Jonquière. Nous avons ensuite recherché dans les caractéristiques de son profil en long si des indices permettaient de corroborer cette évolution que nous pourrions qualifier de « théorique ».

Quelles fortes hypothèses faisons-nous ?

a) Nous supposons que la SAP de Doisches est contemporaine du niveau II, ce qui implique que la Jonquière avait atteint un profil d'équilibre. Mais nous avons vu que ce n'est pas une condition *sine qua non* à notre théorie. Simplement, si la SAP correspond à un niveau supérieur à II, le schéma du profil de la Jonquière avant l'enfoncement II-I était tel que le montre la figure 28.

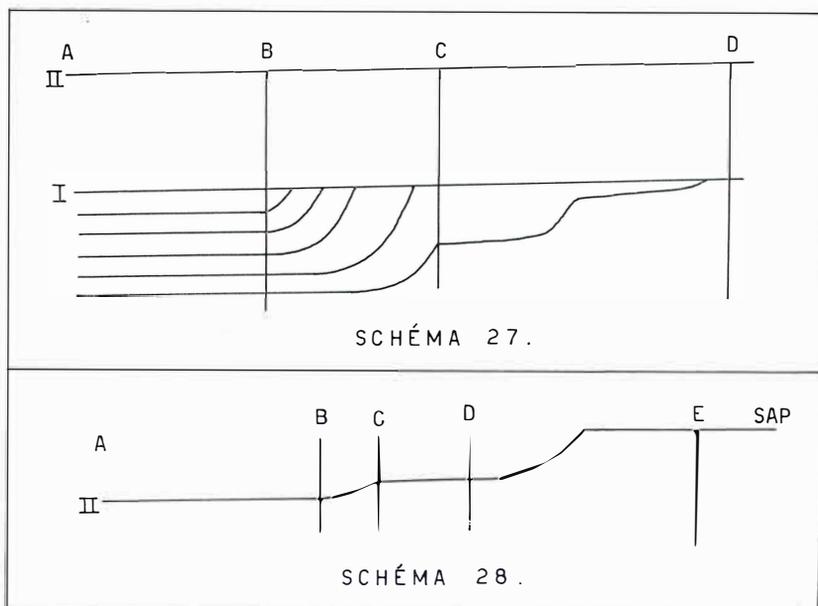


Schéma n° 27 : Formation des ressauts dûs à la seconde vague d'érosion régressive (I-O) lorsqu'elle attaque la première zone dure et la couche tendre suivante.

Schéma n° 28 : Profil en long de la Jonquière avant l'enfoncement II-I si la SAP de Doisches actuelle n'était pas contemporaine du niveau II.

b) Nous admettons un certain schéma d'évolution des vagues d'érosion régressives. Peut-être remontent-elles vers l'amont plus vite, en s'atténuant plus fort, etc.

Cependant, si notre schéma est exact (et nous pensons fermement qu'il l'est, du moins en partie, grâce à des indices déjà vus ou que nous verrons plus loin), il apporte une mine de renseignements. Tout d'abord, nous connaissons en détails les deux dernières phases d'enfoncement de la Joncquièrre. Ensuite, nous possédons une base solide pour poursuivre l'étude des cycles antérieurs. Notre tâche, maintenant, est d'inclure dans ce schéma les phénomènes karstiques et les caractéristiques morphologique des vallons affluents. Les renseignements que nous en tirerons confirmeront ou infirmeront les hypothèses faites plus haut.

Avant de conclure ce chapitre, parlons un peu de la pente plus forte que l'on observe dans l'extrême cours aval de la Joncquièrre. Il s'agit probablement d'un début de rupture de pente correspondant à un enfoncement plus récent que I de la Meuse.

Enfin, insistons sur un point important. Les mesures et grandeurs présentées (sur les profils en long notamment) sont entachées d'une marge d'erreur non négligeable. Nous avons bien sûr essayé d'être aussi précis que possible, mais cela n'a pas toujours été possible. Certains faits doivent être pris globalement et non dans le détail, ce qui ne serait possible qu'après l'utilisation de méthodes rigoureuses (photographie aérienne, mesures altimétriques précises, etc.) que nous n'avons pu employer.

VII.4. RECOUPEMENT SOUTERRAIN DE LA JONCQUIÈRE.

Nous l'avons décrit lors de l'examen du massif nord. Incluons-le à présent dans le contexte précédent. Le stade atteint par la Joncquièrre est aérien puisqu'elle traverse sa cluse en un cours hypogé. Or, on sait qu'une rivière qui traverse une bande de terrains calcaires compris entre des couches imperméables subit très souvent des phénomènes karstiques. La Joncquièrre n'en est qu'au début d'un stade souterrain.

Il est clair que la rivière profite de la dénivellation due à la rupture de pente II-I. Y-a-t-il eu d'autres réseaux antérieurs et du même type ? C'est une question que nous nous poserons plus tard, lors de l'étude des cycles antérieurs de la Joncquièrre. Nous la citons ici pour attirer l'attention sur le fait que l'étude de percées hydrogéologiques analogues semble montrer que de tels cycles souterrains sont périodiques et en relation avec des cycles climatiques. Ici,

ce réseau en formation est en relation avec un niveau fossile, le II. Ce retard est dû à la lenteur de la remontée de la vague d'érosion. La présence de la rupture de pente dans les terrains calcaires a permis à l'eau d'entreprendre un nouveau trajet souterrain. Si un réseau antérieur existait, il a dû être détruit lors de la formation de la SAP de Doisches. En effet, la solifluxion qui a dû être assez intense et a trouvé un matériel de choix dans les schistes a amené des dépôts soliflués dans la cluse. L'obstruction des pertes ou l'installation d'un sous-sol gelé a arrêté la circulation hypogée et l'érosion a approfondi la cluse. Cela a probablement entraîné la destruction d'au moins une partie du réseau souterrain, de sorte qu'un nouveau se reforme maintenant.

(à suivre)

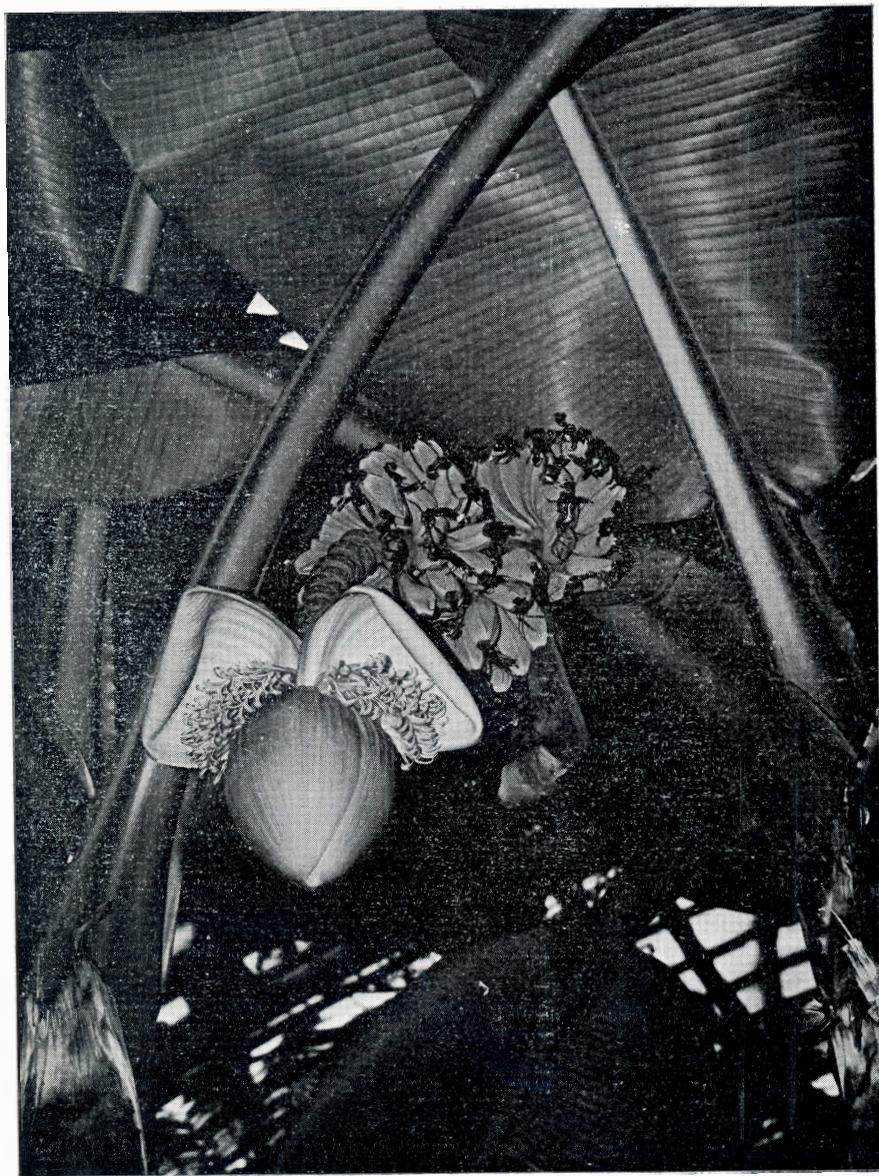
INITIATION À L'ÉTUDE DE LA VÉGÉTATION

par C. Vanden Berghen

(2^e édition)

Les Naturalistes Belges a.s.b.l. ont publié en 1966 une *Initiation à l'Étude de la Végétation* rédigée par M. C. VANDEN BERGHEN, professeur à l'Université de Louvain. L'ouvrage connut un vif succès et est actuellement épuisé. Une deuxième édition de ce livre vient de sortir de presse. L'auteur a sensiblement modifié, augmenté et complètement mis à jour son texte qui comprend maintenant 236 pages. L'exposé est éclairé par 95 figures, photographies ou schémas. Un index facilite la consultation de ce travail indispensable aux étudiants en botanique, aux écologistes, aux géographes, à tous les naturalistes, amateurs ou professionnels. Une bibliographie a été insérée à la fin du volume ; elle permettra aux personnes intéressées d'approfondir le sujet.

Le prix de vente de la 2^e édition de l'*Initiation à l'Étude de la Végétation* est fixé à **300 francs belges**. Pour se procurer l'ouvrage nos membres peuvent verser cette somme au C.C.P. n° 1173.73 de la S.P.R.L. Universa, Hoenderstraat, 24, à 9200-Wetteren. L'ouvrage sera envoyé sans frais supplémentaires.



MUSA sp. L'inflorescence pendante du bananier se compose d'une série de bractées roses à l'aisselle desquelles on aperçoit les petites fleurs jaunâtres. Chaque étage de fleurs va donner, après fécondation, une « main » de bananes. Au fur et à mesure de son développement, l'inflorescence s'allonge tandis que les bananes déjà formées, se recourbent vers le haut. L'ensemble de l'inflorescence forme le régime (photo Mme F. MOMMAERTS).

**A propos de la présence en Belgique
d'un Chéiroptère nouveau pour la faune belge :
Plecotus austriacus (Fischer 1829)**

par

Guy DE BLOCK ⁽¹⁾ et Jean DOUCET ⁽²⁾

En 1966, dans la présente revue, une note de l'un de nous ⁽³⁾ posait le problème de *Plecotus austriacus* en Belgique.

Dès ce moment, plusieurs bagueurs et biospéologues confirmèrent la capture d'oreillards dont les caractères morphologiques externes correspondaient à ceux donnés dans la dite note et à ceux fournis par d'autres auteurs.

En 1971, le 24 janvier, un Chéiroptère présentant des caractères très nets de l'espèce visée fut recueilli à Cul des Sarts (province de Namur) par J. DOUCET.

L'animal, trouvé mort accroché à l'entrée de la cave d'une maison abandonnée, fut soumis à M. le Professeur V. AELLEN ⁽⁴⁾, chéiroptérologue distingué. Ce dernier, qui n'a jamais manqué de nous témoigner sa sympathie, a bien voulu examiner l'animal et, sans aucune réserve, a marqué son accord pour la publication du résultat de son examen ainsi que de son commentaire ⁽⁵⁾ : « Il s'agit bien de *Plecotus austriacus* », écrit-il le 6 mars 1971 et il ajoute : « C'est effectivement la première trouvaille authentique pour la Belgique ».

Entretemps, d'autres Oreillards méridionaux étaient repérés par des collègues ⁽⁶⁾ ou par nous-mêmes. Des photos ont été prises

(1) Avenue des Désirs 25, 1140 Bruxelles.

(2) Grand'rue 114, 6449 Clermont lez Walcourt.

(3) DE BLOCK, G. : La Présence de l'Oreillard méridional (*Plecotus austriacus* FISCHER 1829) est-elle probable en Belgique ? (*Les Naturalistes Belges*, 47^v5, 1966).

(4) Directeur du Museum de Genève.

(5) C'est un réel plaisir pour nous de faire état de ses travaux et de l'assurer de notre plus vive reconnaissance.

(6) Notamment Daniel GIRAUD-MANGIN de Bruxelles et Guy DAUMERIES de Gilly.

dont des documents comparatifs. Précisons toutefois qu'aucun examen approfondi du squelette n'a été opéré en laboratoire en raison d'une part que tous les Oreillard dont question ont été trouvés vivants et d'autre part, qu'heureusement, personne ne s'est arrogé le droit d'en faire périr. Il faut dire enfin que le cas de l'Oreillard gris n'est pas unique et qu'il n'est pas impossible qu'en procédant à des observations plus précises, d'autres espèces morphologiquement très voisines de celles qui font partie de notre faune actuelle, puissent être découvertes en Belgique. Nous songeons entr'autres à *Pipistrellus nathusii*, *Myotis mystacinus brandtii*, *Myotis blythi oxygnatus*, *Vespertillo discolor*.

Détermination par V. AELLEN :

Plecotus austriacus austriacus FISCHER

Cul des Sarts (Namur), Belgique, 24.1.1971

(trouvé mort dans une maison abandonnée). Jean Doucet ; Guy de Block.

♂ adulte juv. en alcool, crâne extrait

avant-bras	38 mm
1 ^{er} doigt (pouce), sans griffe	6
1 ^{er} doigt griffe	2
3 ^e doigt	34,5 + 13 + 19,5 = 57
4 ^e doigt	34 + 9,5 + 10 = 53,5
5 ^e doigt	33 + 9,5 + 9,5 = 52
tibia	18
pied (avec griffes)	8
queue (de l'anus)	51
oreille (base du bord externe)	39
tragus, longueur	16
tragus, largeur maximum	6
crâne, longueur totale (au prémaxill.)	17,7 mm
longueur condylobasale	16,2
largeur zygomatique	9,2
largeur mastoïde	9,4
rangée dentaire C-M ³	6,1
largeur M ³ -M ³ (externe)	6,6
largeur C-C (externe)	4,2
longueur maximum des bulles tympan.	4,6
longueur de la mandibule	11,5
rangée dentaire C-M ³	6,7

Bibliothèque

Nous avons reçu :

BAUER (L.) et WEINITSCHE (H.). *Landschaftspflege und Naturschutz, als Teilaufgaben der sozialistischen Landeskultur* (3^e édition). Un volume relié de 382 pages avec 144 figures et 47 tableaux. Éditeur : VEB G. Fischer Verlag, Iéna, République démocratique allemande. Prix : 35 M.

C'est avec le plus grand plaisir que nous présentons la 3^e édition d'un travail fondamental pour toutes les personnes qui ont une responsabilité dans l'organisation de l'aménagement du territoire ou qui s'intéressent activement à la conservation des ressources et des beautés de la nature : le traité de MM. BAUER et WEINITSCHE. « Organisation du paysage et protection de la nature, dans l'optique d'une utilisation socialiste des sols ».

Une introduction précise la nomenclature utilisée et met en parallèle, de façon fort judicieuse, les termes définis, souvent indépendamment l'un de l'autre, par les phytogéographes, les écologistes, les géographes et les planificateurs.

Une centaine de pages sont ensuite consacrées aux notions de base se rapportant à la sylviculture, l'hydrologie, la climatologie, la pédologie.

La troisième partie du traité est d'un intérêt tout particulier. Les auteurs y abordent, une documentation sérieuse et étoffée à l'appui, tous les problèmes qui se posent aux personnes chargées de la protection de l'environnement. Il s'agit là, pour les intéressés, d'une source de renseignements d'une très grande valeur. C'est ainsi, par exemple, que la pollution de l'atmosphère par les fumées industrielles est étudiée en 15 pages, le texte étant éclairé par 14 plans, schémas et graphiques présentés très clairement.

Nous attirons l'attention des naturalistes sur les chapitres se rapportant à la conservation de la nature. Les auteurs présentent d'abord des documents sur les animaux et les plantes disparus ou en voie de disparition. Ils font ensuite une synthèse des mesures prises par les différents États pour enrayer cette décadence tragique du patrimoine naturel : création de parcs nationaux et de réserves, élaboration de règlements. Un chapitre particulièrement instructif est celui réservé aux rapports entre la chasse et la protection scientifique de la faune. Soulignons que les termes techniques utilisés sont définis avec un souci de précision fort remarquable.

En annexe sont publiés de longs extraits des lois et règlements, se rapportant à la protection des animaux et des plantes, en vigueur dans la République démocratique allemande, ainsi qu'une notice sur les activités des organisations internationales qui travaillent à la conservation de la nature. La bibliographie, de 17 pages, recense 470 titres, pour la plupart allemands et russes. Un index facilite la consultation de l'ouvrage.

Comme on le voit, le traité monumental de MM. BAUER et WEINITSCHE est une véritable Somme de nos connaissances sur un sujet qui passionne actuellement tous les naturalistes. Son intérêt est aussi de nous faire connaître les conceptions et les modes de pensée des pays de l'Europe orientale. Le texte,

particulièrement dense, n'est certainement pas d'une lecture facile mais il nous oblige à réfléchir à des problèmes d'une importance capitale pour l'humanité. L'ouvrage doit évidemment figurer dans la bibliothèque des planificateurs, des urbanistes, des écologistes chargés de l'organisation de réserves naturelles, de tous les protecteurs de la nature menacée par notre civilisation trop technique.

C. VANDEN BERGHEN.

MURRAY (M.). *The Islands of Western Scotland. The Inner and Outer Hebrides*, dans la série *The Regions of Britain*. Eyre Methuen, London 1973. 328 pp., ill., cartes, diagr. Prix (R.U. seulement) : £ 2,25 (= FB ± 225).

Splendide monographie d'une région presque inconnue chez nous. Les deux rangées des îles Hébrides (on en compte près de 550 dont 64 sont habitées) ont une superficie globale de ± 600 000 ha, et une population de ± 46 000 âmes. Leur situation géographique — deux rangées d'îles au large de la côte occidentale de l'Écosse — en fait pour ainsi dire le souffre-douleur du climat nord-atlantique prévalant dans ces régions, un bastion protégeant l'Écosse contre les vents et les précipitations.

La monographie de MURRAY se divise en deux parties : les chapitres 1-4 traitent de l'« histoire naturelle » des îles ; les chapitres 5-11 présentent l'aspect humain du sujet : préhistoire, histoire de 220 à 1972, architecture et arts celtes. Ce sont évidemment les 4 premiers chapitres qui nous intéressent en premier lieu, comme naturalistes ; nous y trouvons des détails abondants sur la géographie physique, le climat, et sur l'aspect biologique. La flore est riche en plantes herbacées, les vents forts et constants empêchant la croissance des espèces ligneuses ; mais la douceur du climat permet la croissance à ciel ouvert de palmiers et de figuiers (aux endroits non exposés bien entendu). La faune est pauvre, excepté l'avifaune : pratiquement toutes les espèces d'oiseaux de mer et de rivage y sont représentées. On y connaît les colonies les plus riches en individus du Fou de Bassan (40% de la population mondiale niche à St. Kilda). Parmi les mammifères, notons deux espèces de Phoques, et le rare Phoque gris y a une douzaine de stations de reproduction.

La partie « humaine » est également passionnante : on suit l'histoire de ce petit peuple, celte à l'origine, mélangé aux Vikings, dont la patrie a été pendant plusieurs siècles un royaume indépendant. La pauvreté du sol et l'absence d'industrie incitent à l'émigration. Une note optimiste est fournie par le courage et l'esprit d'équipe de la population.

En somme, le livre sous critique est exceptionnellement intéressant ; il est à recommander tant aux naturalistes qu'aux sociologues et autres adeptes des sciences humaines.

D. R.

LES NATURALISTES BELGES A.S.B.L.

But de l'Association : Assurer, en dehors de toute intrusion politique ou d'intérêts privés, l'étude, la diffusion et la vulgarisation des sciences naturelles, dans tous leurs domaines.

Avantages réservés à nos membres : Participation gratuite ou à prix réduit à nos diverses activités et accès à notre bibliothèque.

Programme

Lundi, le 25 février, à 20 h 30, dans l'auditoire Lippens de la Bibliothèque royale, boulevard de l'Empereur, à Bruxelles : Conférence-débat avec la participation de M. K. POMA, membre de la Chambre des Représentants, M. P. POLK, professeur à la «Vrije Universiteit Brussel» et M. J. MICHIELENS, ingénieur civil, directeur des services techniques de la société 'Belgian Shell'. Sujet : *Développement industriel et problèmes de l'environnement*. Une contribution aux frais de 20 F sera demandée aux auditeurs.

Mercredi, le 6 mars, à 20 h, dans l'auditoire de l'ancien Jardin botanique, rue Royale, 236, à Bruxelles : Causerie par M. C. VANDEN BERGHEN, professeur à l'Université de Louvain : *Aspects de la végétation des Pyrénées centrales*. Projection de diapositives.

Lundi, le 18 mars, à 20 h 30, dans l'auditoire Lippens de la Bibliothèque royale, boulevard de l'Empereur, à Bruxelles : Conférence par M. J.-J. SYMOENS, professeur à la «Vrije Universiteit Brussel» : *Les problèmes du milieu en région tropicale*. Une contribution aux frais de 20 F sera demandée aux auditeurs.

Dimanche, le 24 mars : Excursion ornithologique en Zélande. Départ en car devant le bâtiment de la Fédération St Michel (ancienne JOC), boulevard Poincaré, à Bruxelles, à **8 h 30** précises. Retour prévu vers 19 h. Des bottes ; un imperméable ; des vivres pour le repas de midi. Si possible : des jumelles.

S'inscrire en versant, avant le 18 mars, la somme de 210 F au C.C.P. n° 2402.97 de L. Delvosalle, 25, avenue des Mûres, 1180 Bruxelles.

Dimanche, le 28 avril : *Excursion géologique* dans le pays de Herve, guidée par M. P. DUMONT, assistant à l'U.L.B. Départ en car, à **8 h 20** précises, devant le bâtiment de la Fédération Saint-Michel (ancienne JOC), boulevard Poincaré, à Bruxelles. Retour prévu vers 20 h 30.

S'inscrire en versant, avant le 23 avril, la somme de 230 F au C.C.P. n° 2402.97 de M. L. DELVOSALLE, avenue des Mûres, 25 — 1180 Bruxelles.

Samedi, le 4 mai : Visite du domaine de Plankendael.

Dimanche, le 12 mai : Excursion dans le massif forestier de Saint-Hubert.

Cours publics organisés par la Ville de Bruxelles

Le vendredi, à 18 h, dans l'auditoire de l'Athénée R. Catteau, 49, rue E. Allard, à Bruxelles : Cours de M. J. P. VANDEN EECKHOUDT : Chapitres choisis de biologie générale. Les vertébrés.

Films scientifiques d'intérêt général

Le jeudi 7 mars, au Palais des Congrès, salle Albert I, à Bruxelles. Au programme : La couleuvre à collier. La cristallisation de la saveur. Une araignée sociale au Gabon. Ethologie de la reproduction de la Sterne Caugek.

Les mêmes films seront présentés à la Maison de la Culture de Namur, le lundi 4 mars.

Notre couverture

L'auteur de la belle photographie reproduite sur la première page de la couverture du bulletin de décembre dernier n'est pas M. J. J. SYMOENS, comme indiqué par erreur, mais bien Mme F. MOMMAERTS-BILLIET.